



Foyers
La mère reste avec l'enfant

Tout ou partie d'une famille en difficulté peut trouver refuge dans des institutions neuchâteloises (ici, le Foyer Jeanne-Antide, à La Chaux-de-Fonds). Un accueil spécifique que ne connaît pas le Jura. photo Leuenberger

Route J10
De grosses oppositions



Jugeant les passages à faune prévus insuffisants, le WWF et Pro Natura ont fait opposition au projet de modernisation de la J10 entre Rochefort et Brot-Dessous. photo Leuenberger

AVS Alerte quinquagénaire devant de nouveaux défis



Il y aura cinquante ans demain, jour pour jour, les Suisses disaient oui à l'assurance vieillesse et survivants (AVS). La principale assurance sociale du pays est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis. Son assainissement et son financement seront au cœur de la 11e révision.

Xamax
Coup d'envoi ce soir à Tourbillon

Le début du championnat de Suisse est pour ce soir déjà! Xamax est attendu par le tenant du titre, Sion. Emotions en vue. photo Galley



p 17 et 18

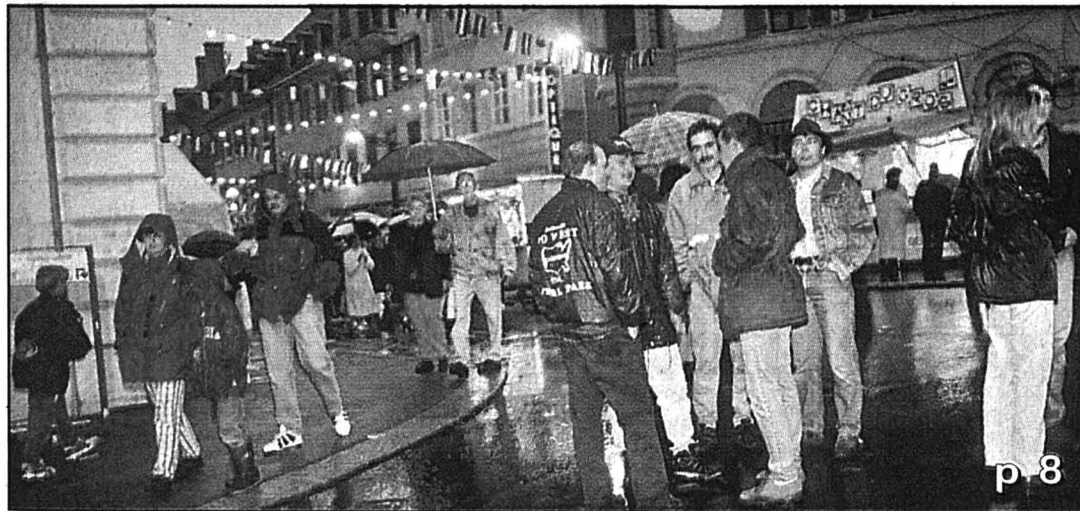
Escapade
Pittoresque Poëta-Raisse



p 23

La Poëta-Raisse, dans le Val-de-Travers, ce sont des gorges et des cascades, mais aussi, dans le secteur, la grotte de Rousseau. photo Charrière

Le Locle V'là les Promos!



p 8

Qu'il pleuve ou qu'il vente, rien ne parviendra à contrebalancer l'envie de festoyer. Loclois et visiteurs se sont donné le mot hier. Ils le prouveront aujourd'hui encore jusque tard dans la nuit, au fil du cortège, des animations et d'une programmation musicale hors normes. photo Leuenberger

Haiti Pédaler pour un hôpital



p 7

L'action d'un pneumologue pour Haïti. photo sp

Il y aura donc 50 ans, demain, que le peuple suisse dispose d'une assurance vieillesse: depuis ce vote du 6 juin 1947, l'AVS n'a cessé de se développer et de se consolider, au rythme de dix révisions successives. Mais la onzième sera axée sur le financement, une question qui touche aujourd'hui toute la sécurité sociale.

Opinion
Colosse aux pieds d'argile?

L'AVS, colosse aux pieds d'argile? On pourrait le penser, à la lecture du premier rapport IDA-FiSo (élaboré par un Groupe interdépartemental sur le financement des assurances sociales). On y lit que, si aucune mesure n'est prise, les prestations sociales coûteront annuellement, en 2010, 14 milliards de plus qu'aujourd'hui.

Pour l'AVS, le constat est simple: les gens vivent plus longtemps, la natalité ne suit pas, donc la proportion des retraités par rapport aux actifs augmente. L'an dernier, pour la première fois, les dépenses ont dépassé les recettes, la différence étant puisée dans les réserves.

Ce serait l'impasse si, comme le souligne l'IDA-FiSo, aucune mesure n'était prise. Mais il est impensable qu'on n'en prenne pas. La preuve: on commence à placer en valeurs boursières les réserves AVS, alors que la TVA sera mise prochainement à contribution.

L'AVS a en effet placé, au début de la semaine, un premier paquet (300 millions) en actions cotées en bourse. A terme, on pourra investir jusqu'à trois milliards, soit environ 10% des réserves. L'amélioration du rendement (1 à 2%) ne pourra toutefois que réduire les déficits qui s'annoncent.

L'autre mesure, c'est la mise en vigueur d'une disposition dont le principe a été accepté par le peuple en 1993: le taux de TVA sera augmenté de 1% en faveur de l'AVS. De quoi assurer, annuellement, un supplément de recettes d'environ deux milliards. Le projet, dont le Parlement vient d'être saisi, devrait se concrétiser dès 1999.

A l'évidence, les grandes mutations économique-sociales en cours exigent une réflexion globale. Mais tout semble indiquer qu'on peut la mener sans panique.

François Nussbaum

Actualité cantonale	p 2, 4, 5 et 6
Grand Angle	p 3
Régions	p 7-11
Le Fait du jour	p 12
Suisse	p 13
Monde	p 14
Société	p 15

Réflexion	p 16
Sports	p 23-29
Magazine	p 23-25
Radio/Télévision	p 27-29
Mémento	p 30
Carnet	p 31
La Der/Météo	p 32

Donnez votre avis sur nos informations! Exposez vos réflexions sur l'actualité! Votre opinion nous intéresse. Appelez la «Tribune des lecteurs» au 157 1240 une ligne ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute). Sélection 7500

Route J10 Oppositions déposées par le WWF et par Pro Natura

Le WWF et Pro Natura s'opposent au projet de réaménagement de la route J10 entre Rochefort et le Val-de-Travers. Sans contester le principe d'une amélioration, ils jugent notamment que les passages prévus pour la faune sont insuffisants.

Le projet de modernisation de la J10 Rochefort/Brot-Des-sous était mis à l'enquête publique jusqu'à hier par le Département de la gestion du territoire. Il s'agit en particulier de la mise à trois voies d'un secteur de deux kilomètres entre la jonction avec la petite route de Champ-du-Moulin et Fretereules, avec suppression de virages. Outre une réserve de propriété d'un agriculteur, au moins deux oppositions ont été envoyées au Château. Elles émanent du WWF et de Pro Natura (Ligue pour la protection de la nature).

Selon sa secrétaire cantonale Gisèle Ory, le WWF est d'accord avec la modernisation de cet axe. Mais il réclame deux passages d'au moins 50 mètres de large par dessus la chaussée pour que chevreuils, lynx et autres sangliers ne soient pas

cantonnés de chaque côté de la route qui sera bordée de murs (protection des sources en cas d'accident). L'Etat a prévu un passage de 40 mètres, que le WWF admet bien pensé au niveau de son aménagement, et

un autre de 25 mètres, couplé avec un chemin rural. Présidente de Pro Natura-Neuchâtel, Claude Meylan affirme que, d'après des spécialistes, les passages de moins de 50 mètres sont ressentis par la

faune comme des goulets peu encourageants. Le projet devrait donc être amélioré, surtout en bordure de réserve naturelle. Mieux vaut quelque chose de bien qu'investir dans des réalisations qui s'avère-

raient peu efficaces, ajoute Gisèle Ory.

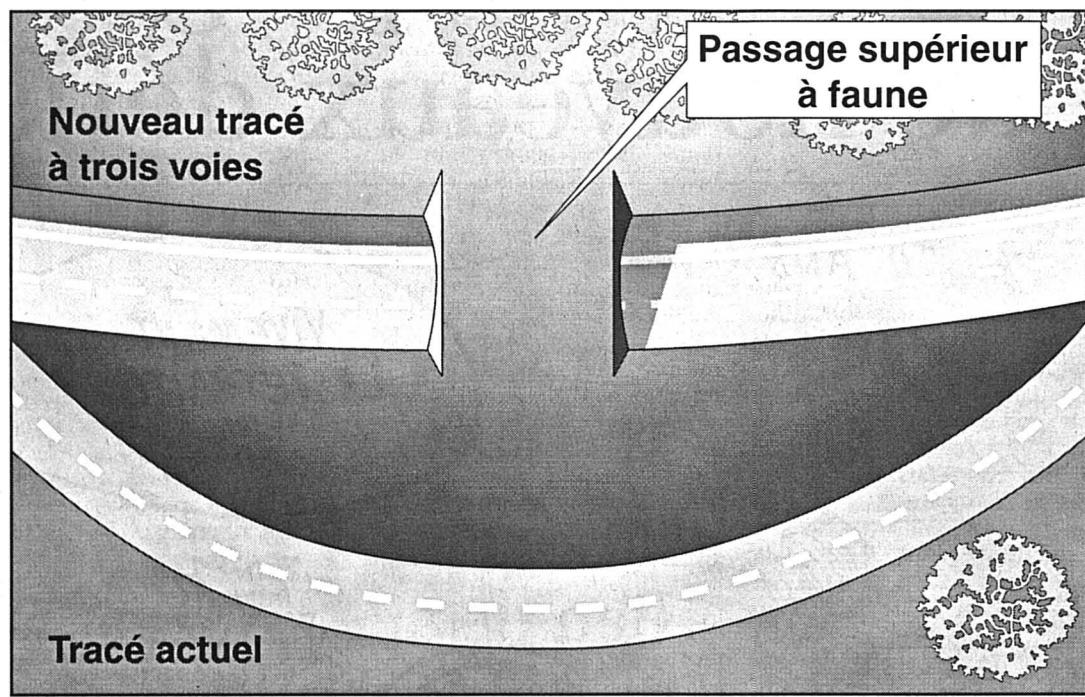
Une réserve forestière

Favorable à la correction de la route, dont le tracé plus direct diminuera d'après elle les besoins de dépassement, Pro Natura s'interroge aussi sur l'utilité de mettre tout ce tronçon à trois pistes. Surtout que l'élargissement entraînera le défrichement de peuplements forestiers riches. En compensation, les opposants demandent

que la zone située au nord de la route, au pied de la crête Solmont-La Tourne, soit classée en réserve forestière, peu ou pas exploitée. Ils contestent donc la création de nouveaux chemins de forêt, en parallèle à la J10.

Les oppositions seront examinées par le Château. Si elles sont levées par le Conseil d'Etat sans donner satisfaction aux opposants, ceux-ci pourraient recourir au Tribunal administratif, puis au Tribunal fédéral.

Alexandre Bardet



Les protecteurs de la nature veulent deux passages à faune de 50 mètres de large, alors que l'Etat a prévu une fois 40 et une fois 25 mètres. infographie Tissier

Pierre Hirschy déçu

Chef de la Gestion du territoire, Pierre Hirschy «regrette vivement» les oppositions qui retarderont la modernisation de la J10 attendue par toute une région.

Notant qu'il n'existe aucune donnée scientifique sur la largeur requise des passages à faune, le conseiller d'Etat affirme que les deux ouvrages projetés (3,5 millions de francs) ont bénéficié d'un effort de conception tout particulier. Quant aux chemins forestiers prévus ils

remplaceraient des dessertes condamnées par la nouvelle route et permettraient l'exploitation de bois de chauffage, énergie prônée par les protecteurs de l'environnement. A part peut-être quelques détails, Pierre Hirschy n'a pas l'intention de modifier ce projet. Il entend convaincre les opposants qu'il s'agit d'une solution «raisonnable» même si elle ne satisfait pas leurs «derniers desirs».

AXB

Brunch à la ferme Réservez votre table pour le 1er août

C'est l'une des plus sympathiques traditions instaurées pour rapprocher les citadins du monde agricole. A l'occasion de la Fête nationale de 1993, les organisations paysannes avaient proposé à leurs membres de dresser des tables garnies de petits déjeuners campagnards.

Pour une première, ce fut un coup de maître. L'initiative connut un succès dépassant les plus folles espérances. Pour la cinquième fois, elle sera renouvelée cette année. La réussite tient bien sûr à l'engagement des agriculteurs et tout particulièrement des fées du logis. On en veut pour preuve l'exemple des époux Sterchi, des Petites-Crosettes, qui organisent le brunch «national» depuis le lancement de la manifestation. Ou encore de Corinne et Patrice Isler, à La Cibourg, qui reprennent le collier, après une interruption, car l'organisation exige des mois de préparatifs.

Les agriculteurs rivalisent d'ingéniosité, proposant pains, tresses, beurre, miel et confitures maison. Mais vous pourrez aussi déguster les rösti, avec jambon et œufs, voire des produits du terroir

plus typés, tels que des fromages de chèvre ou de brebis. On peut également acheter ces spécialités de la ferme.

Dans l'Arc jurassien, on constate une concentration des brunches du 1er août dans la région de La Chaux-de-Fonds ainsi que dans le vallon de Saint-Imier. En outre, on en recense un au Pâquier, alors qu'une seule exploitation, au Noirmont, sauve l'honneur du Jura. Un conseil, réservez votre place en téléphonant aux organisateurs.

Les participants

Neuchâtel: Claude Sterchi, Les Petites-Crosettes; Gérald Ummel, Les Bulles; Corinne et Patrice Isler, La Cibourg; GINETTE et Didier Leuba, La Cibourg; Gaston Cachelin, Le Côté (Le Pâquier).

Jura bernois: Esther et Bernhard Zigerlig, Cormoret; Jean-Pierre Joss, La Ferrière; Brigitte et Hans Künzle, La Chaux-d'Abel; Philippe Boegli, Mont-Tramelan; André et Mena Droz, Nods; Sandra et Rudolf Burger, Les Prés d'Orvin; Claude-Alain Wüthrich, Sonceboz; René Eicher, Tavannes. Ulrich Kämpf, Villeret.

Jura: Robert Oppliger, Le Noirmont.

BLN

Justice Menacée d'expulsion, une mère trompée fait recours

Le Service des étrangers du canton de Neuchâtel veut expulser une jeune Colombienne, mère d'un garçonnet de nationalité suisse. Hier, cette femme trompée par les promesses du père de son enfant plaide devant le Tribunal administratif.

Elle avait 22 ans, lui 37. Le Suisse était venu en Colombie pour occuper une position dirigeante dans une multinationale helvétique. En 1986, ils se sont rencontrés et aimés. Bien que toujours marié, il a vécu trois ans avec sa compagne sud-américaine. En 1989, un garçon est né de leur union.

Muté en Europe, le père est retourné chaque année en Colombie. En 1994, désormais divorcé, il a promis à la jeune femme de l'épouser un jour et de fonder une famille. Il l'a même invitée à venir passer l'été en Suisse, pour que l'enfant puisse connaître ses grands-parents.

Soucieux d'assurer une bonne éducation à son fils, l'homme allait plus tard installer la mère et l'enfant dans un studio près de Neuchâtel. Mais la jeune Colombienne s'était déjà aperçue qu'il n'était pas pressé de convoler. Devenu cadre d'une autre multinationale à l'Est, il ne désirait pas rompre une liaison avec une jeune Polonoise... Au surplus, il aurait dit à la Sud-américaine qu'elle n'avait pas la «classe» suffisante pour côtoyer son milieu professionnel et familial.

En apprenant la rupture du couple, le canton a refusé d'accorder un permis de séjour à la Colombienne. Reconnu par son père, l'enfant a néanmoins obtenu la nationalité suisse en 1996. Bien que la mère dé-

tienne l'autorité parentale, le Service des étrangers a maintenu son refus de lui accorder un permis, et ordonné l'expulsion du territoire suisse. Décision confirmée par le conseiller d'Etat Maurice Jacot, alors chef du Département de la justice.

Hier, l'avocat de la jeune femme a motivé son recours devant les juges du Tribunal administratif. Il a dénoncé un dossier traité «trop rapidement» par des instances qui n'ont pas

mesuré la portée morale de leur décision. Tout indique que le père a disposé à sa guise de la jeune femme et a tout fait pour perpétuer cette situation. L'avocat a surtout souligné qu'il y aurait un certain «dédain» des autorités administratives à considérer qu'un petit Suisse de 8 ans peut rester vivre ici sans sa mère.

Le jugement sera notifié dans les prochaines semaines.

Christian Georges



Aides familiaux Première volée mixte!



Dix-neuf lauréates et un lauréat, Patrick Champion, ont reçu hier leur CFC de l'Ecole romande d'aide familiale. photo Galley

La remise des CFC de l'Ecole romande d'aide familiale (Eraf) revêtait hier au Château un aspect particulier. Pour la première fois en effet la volée comportait dix-neuf lauréates et... un lauréat! Il s'agissait par ailleurs de la dernière volée d'aides familiaux à dépendre du Département de la justice, de la santé et de la sécurité (DJSS).

C'est à Monika Dusong qu'est revenu le privilège de prononcer le dernier discours du chef du DJSS pour la remise des CFC d'aides familiaux, les branches liées à la

santé étant sur le point d'être transférées au Département de l'instruction publique. «Ceci dans un souci de synergie, afin que toutes les formations soient regroupées sous la direction du DIP; cela sera d'autant plus efficace lorsque les portes des Hautes écoles spécialisées vous seront ouvertes», a précisé la conseillère d'Etat.

Pour sa part, la directrice de l'Eraf s'est réjouie de ce que les vingt lauréats aient acquis savoir et compétence, mais leur a signifié qu'il leur faudrait patiemment intégrer

dans cette dimension professionnelle «ce concept philosophique qu'est le respect de l'autre, de celui qui est dépendant dans son corps et parfois dans son esprit». Aux côtés du président de la commission de l'Eraf Yves Delamadeleine, elle a procédé ensuite à la remise des douze CFC du cours de base et huit autres acquis par des candidats en emploi. Des félicitations toutes particulières ont été adressées à Patrick Champion, premier aide familial à être allé jusqu'au bout de cette formation.

IRA

Certificats fédéraux de capacité d'aides familiales.

Cours de base 1995-1997: Martine Buchser; Catherine Gerber; Florence Godel; Marylaure Jeanneret; Solange Ngono; Valérie Pellaton; Catherine Pheulpin; Mina Ronchetti; Nicole Stebler; Aline Vallotton; Nadine Voillat; Laure Zwahlen.

Cours en emploi 1995-1997: Claire-Lise Goumaz; Madeleine Beuret; Rosemarie Bürgi-Lauper; Georgette Dummermuth; Fabienne Gindrat-Chapuis; Ane Maria Locher-Mendes; Anne-Sylvie Rime; Patrick Champion.

Foyers d'accueil Des lieux pour héberger ensemble mère et enfant



Au Foyer Jeanne-Antide, les sœurs de la Charité n'avaient pas attendu le feu vert du canton, en 1991, pour ouvrir leur porte à une mère et son enfant en détresse.

photo Leuenberger

Quand le placement d'un enfant en institution est nécessaire, mais que la séparation avec tout ou partie de la famille peut s'avérer néfaste, un accueil ad hoc doit être mis sur pied. Pratique de manière empirique depuis longtemps, l'accueil famille-enfant, a trouvé un fondement officiel ces dernières années dans le canton de Neuchâtel.

Pascale Béguin

Certes, les foyers ne refusaient pas, à l'occasion, d'héberger des familles, et les sœurs de la Charité, à La Chaux-de-Fonds, ne laissaient par exemple jamais sur le seuil une mère et son enfant en détresse. Mais, dans le canton de Neuchâtel, il a fallu attendre 1991 pour que l'on reconnaisse politiquement la spécificité de ce type d'accueil et la nécessité de mettre en place une infrastructure ad hoc.

Aujourd'hui, trois institutions pour petits enfants sont notamment en mesure d'héberger un ou plusieurs enfants, accompagnés de la mère, du père ou des deux parents (la mère dans presque 100% des cas, en fait): à La Chaux-de-Fonds, Sombaille Jeunesse et le Foyer Jeanne-Antide; La Ruche, à Neuchâ-

tel. Trois institutions qui sont en grande partie complémentaires.

Sombaille jeunesse agit surtout à court terme (de quelques jours à deux mois) et dans l'urgence. Aucune procédure d'admission n'est exigée, mais la mère s'engage à avoir un entretien avant de partir. La maison met à disposition un petit studio à l'extérieur; il est donc indispensable que la mère puisse s'occuper elle-même de son enfant. Deux ou trois chambres se prêtent également à cet accueil en cas d'afflux, ce qui n'a encore jamais été le cas.

Si Sombaille jeunesse est en mesure d'offrir dans un premier temps l'appui nécessaire, son personnel n'est pas formé spécifiquement à ce type d'accueil. «Aussi collaborons-nous beaucoup avec les services sociaux et d'autres institutions»,

souligne le directeur-adjoint Claude Bütscher.

Avec le Foyer Jeanne-Antide, par exemple. Ce dernier offre un hébergement à court et moyen terme, soit sur une période de trois mois, renouvelable une fois. Selon Blaise-Alain Krebs, responsable de cet accueil, «il est souhaitable d'offrir un maximum de prestations sur un minimum de temps, principalement pour sauvegarder le réseau de connaissances de la famille: voisins, parents, amis...».

Retrouver une autonomie

Outre un appartement hors institution, le foyer met à la disposition des familles, dans sa demeure de la rue Jardinière, trois studios, inaugurés récemment. Il est ainsi possible d'y héberger des mères qui, tout en étant capables de se prendre en charge, ont besoin

d'une présence constante; par exemple, dans le cas de dépressions post partum. Une infirmière en psychiatrie complétera bientôt l'équipe du foyer.

Avec deux appartements situés en dehors de l'institution, La Ruche ne peut recevoir des familles qui réclament un accompagnement intensif. Elle offre en revanche un hébergement à plus long terme de neuf mois (qui peut se prolonger jusqu'à quinze mois).

L'accueil se fait en fonction d'un programme bien défini. En résumé: trois mois pour reprendre son souffle, trois mois pour élaborer un projet de vie, trois mois pour le concrétiser. Car, comme le relève le directeur Eric Huguenin, «le but n'est pas d'institutionnaliser les gens, mais de leur permettre de retrouver une autonomie».

PBE

Rien de spécifique dans le Jura

Dans le Jura, le Bureau de la condition féminine a récemment ouvert une maison d'accueil qui peut héberger, entre autres, des parents et leurs enfants. Pour autant qu'il ne s'agisse pas de cas lourds, les hôpitaux régionaux peuvent également recevoir une mère et

son bébé en cas de dépression post partum. Mais rien de spécifique n'est vraiment prévu pour ce type d'accueil.

Il faut dire que, contrairement au canton de Neuchâtel, le canton du Jura n'a pas d'institution ouverte aux enfants préscolaires: l'Institut

Saint-Germain, à Delémont, admet des pensionnaires dès l'âge de six ans.

Des projets sont dans l'air, et notamment un programme intercantonal pour accueillir des personnes toxico-dépendantes, au besoin avec leurs enfants.

PBE

Des foyers complémentaires plus que concurrents

«Les services sociaux cherchent le plus souvent à placer, par exemple, une jeune maman qui a un bébé; nous, nous accueillons un bébé qui a une jeune maman», explique Blaise-Alain Krebs.

La nuance est de taille, car, ajoute Jean-Philippe Grisel, directeur du Foyer Jeanne-Antide: «Nous sommes des professionnels de la petite enfance et nous plaçons l'enfant au centre de nos préoccupations. Nous excluons par conséquent d'entrer en matière au niveau des problèmes d'adultes qui, pour venir chez nous, doivent pou-

voir se prendre en charge ou être suivis ailleurs pour leur problème».

En ce sens, les trois institutions neuchâteloises pour la petite enfance se veulent complémentaires, et non concurrentes, à d'autres foyers, comme Feu vert, à La Chaux-de-Fonds, qui héberge principalement des adultes, ou la future maison d'accueil pour femmes battues qu'ouvrira, le 1er septembre, Solidarité femmes, également à La Chaux-de-Fonds.

La philosophie de l'accueil peut également intervenir dans le choix du lieu d'hébergement.

A La Ruche et au Foyer Jeanne-Antide, on tient à une conception systémique de la famille: le tiers absent, généralement le père, est constamment pris en compte et, dans la mesure du possible, intégré à la démarche.

Dans le cas d'une femme ou d'enfants battus, on peut aisément comprendre que la victime refuse parfois d'entrer en matière sur un quelconque rapprochement. Attitude que Solidarité femmes défend, puisqu'elle tiendra secrète l'adresse de son foyer.

PBE

Des places en suffisance, mais pas assez d'encadrement

«Le coût de l'accueil mère-enfant en institution est certes relativement élevé, mais il est absolument à défendre sur le plan clinique.» Médecin-chef du secteur «Guidance infantile» à l'Office médico-pédagogique (OMP) neuchâtelois, Marie-Odile Goubier-Boula est satisfaite de la dizaine de places mises à disposition dans le canton (six pour le court et moyen terme, quatre pour les cas d'urgence). Mais...

Quand le canton a donné son feu vert à ces accueils, il n'a pas pour autant débloqué des postes à cet effet (seul le Foyer Jeanne-Antide a obtenu récemment un temps partiel). «On doit faire avec les moyens du bord, et le manque d'accompagnement en éducateurs et en consultants médico-psychologiques est évident.»

Autre problème d'importance: il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'héberger avec leur enfant des parents gravement psychotiques ou toxico-dépendants, ou encore des mères trop jeunes pour se prendre en charge.

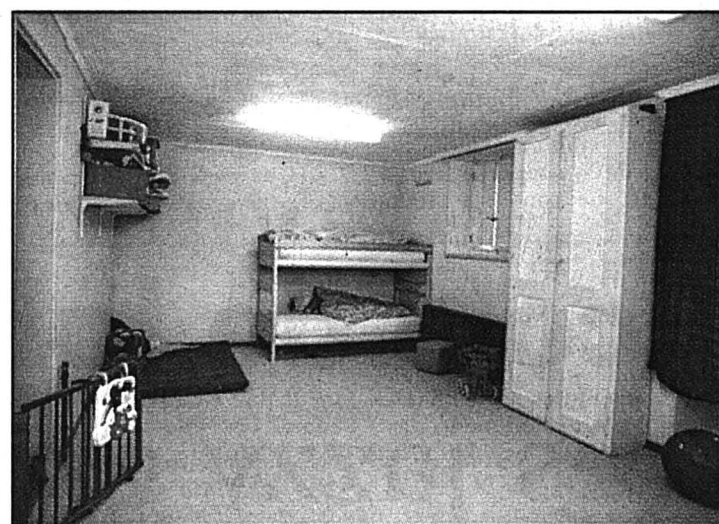
Les hôpitaux aussi

Dans certains cas, il est cependant possible de faire appel au milieu hospitalier: dans le canton de Neuchâtel, la clinique d'accueil psychosocial de La Rochelle, à Vaumarcus, et l'hôpital de Perreux.

Dans le cadre de l'unité dite des «affectifs», l'hôpital psychiatrique cantonal peut mettre sur pied un traitement en chambre individuelle destiné à une jeune mère ou future mère souffrant d'importants problèmes psychiques. Le but est de soutenir l'établissement de la relation avec le bébé.

Pour Lucien Barrelet, médecin-chef de la clinique psychiatrique, Perreux est l'un des quelques hôpitaux où cette prestation reste offerte: «Il faut savoir qu'il s'agit là de cas très lourds, nécessitant la présence d'un infirmier 24 heures sur vingt-quatre».

PBE



La Ruche, à Neuchâtel, dispose de deux appartements hors institution à disposition des familles. photo Charrière



Lieu commun aux trois studios aménagés au Foyer Jeanne-Antide: la cuisine. L'ensemble du deuxième étage est destiné à l'accueil des mères avec leurs enfants. Fonctionnels, mais très chaleureux, les nouveaux locaux ont été inaugurés en avril dernier. photo Leuenberger



Mère et enfant à la dérive... Le canton peut offrir plus d'un lieu d'accueil. Les femmes battues pourront notamment être hébergées, dès septembre, par Solidarité femmes, dans un foyer dont l'adresse sera tenue confidentielle. photo a

Colombier Les hommes du bâtiment envahissent les courts de tennis

La cérémonie de clôture du Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB), hier à Colombier, avait de forts accents rock'n'roll. La direction avait effectivement convié le groupe Hatted Crowd pour animer la remise des certificats fédéraux de capacité (CFC). Au total, ce sont 129 diplômés qui ont été remis, ceci dans l'enceinte du centre de tennis, mis gracieusement à disposition par le gérant pour cause de nuages pleureurs.

Devant un parterre d'invités, au sein duquel on comptait la présence de la présidente du Grand Conseil, Marie-Antoinette Crelier-Le-coulter, et celle du chef du Département de l'instruction publique, le conseiller d'Etat Thierry Béguin, le premier à prendre la parole a été le directeur du CPMB, Pierre Ingold:

«Je tiens ici à faire part de ma reconnaissance aux parents et aux maîtres d'apprentissage qui ont contribué au succès des lauréats. Le mérite revient toutefois à vous, nouveaux détenteurs de CFC. Ce diplôme atteste de vos compétences et de votre savoir. Sachez cependant que ce qui représente aujourd'hui un aboutissement pour vous n'est en fait qu'une étape sur le chemin de votre formation.»

Pierre Ingold a alors encouragé les nouveaux professionnels à bouger: «Je suis persuadé qu'un stage en dehors de nos frontières vous apporterait un bagage, notamment linguistique, très profitable.»

De flexibilité, il en a aussi été question lors de l'intervention d'Eric Thévenaz, secrétaire FTMH: «La situation économique nous oblige à changer nos habitudes. Elle demande de la souplesse, de la mobilité. Ce sont des atouts

que vous savez utiliser. Cultivez donc ces qualités qui font de vous aujourd'hui des lauréats.»

Entre les deux discours, ce sont deux lauréats justement qui ont profité du micro. Ceci pour une petite intervention teintée d'humour.

Philippe Racine

Palmarès

CFC de conducteur de camion: Alexandre Coulet, Sébastien Devaud, Bertrand Mury, Olivier Obrist. - Examens partiel (sans branche transport) - Tell Guillaume, Christian Schaffter.

CFC de constructeur d'appareils industriels: Pierre Ferraro, Daniele Scurti.

CFC de constructeur de routes: Olivier Barras, Damien Belet, Jean-Philippe Clerc, David Da Silva, Cédric Grosjean, Ismaël Grossniklaus, Cédric Huber, Yan Lorenzini, Hervé Mouttet, Jordan Oberholzer, Nicolas Wicht. - Apprentis du canton du Valais: (sous réserve du résultat de l'examen de culture générale): Jérémie Avanthay, Frédéric Fontannaz, David Pittier, Philippe Udressy.

CFC de couvreur: Florian Cathrein.

CFC d'ébéniste: Gilles Beuret, Martial Hegel, Laurent Kilcher.

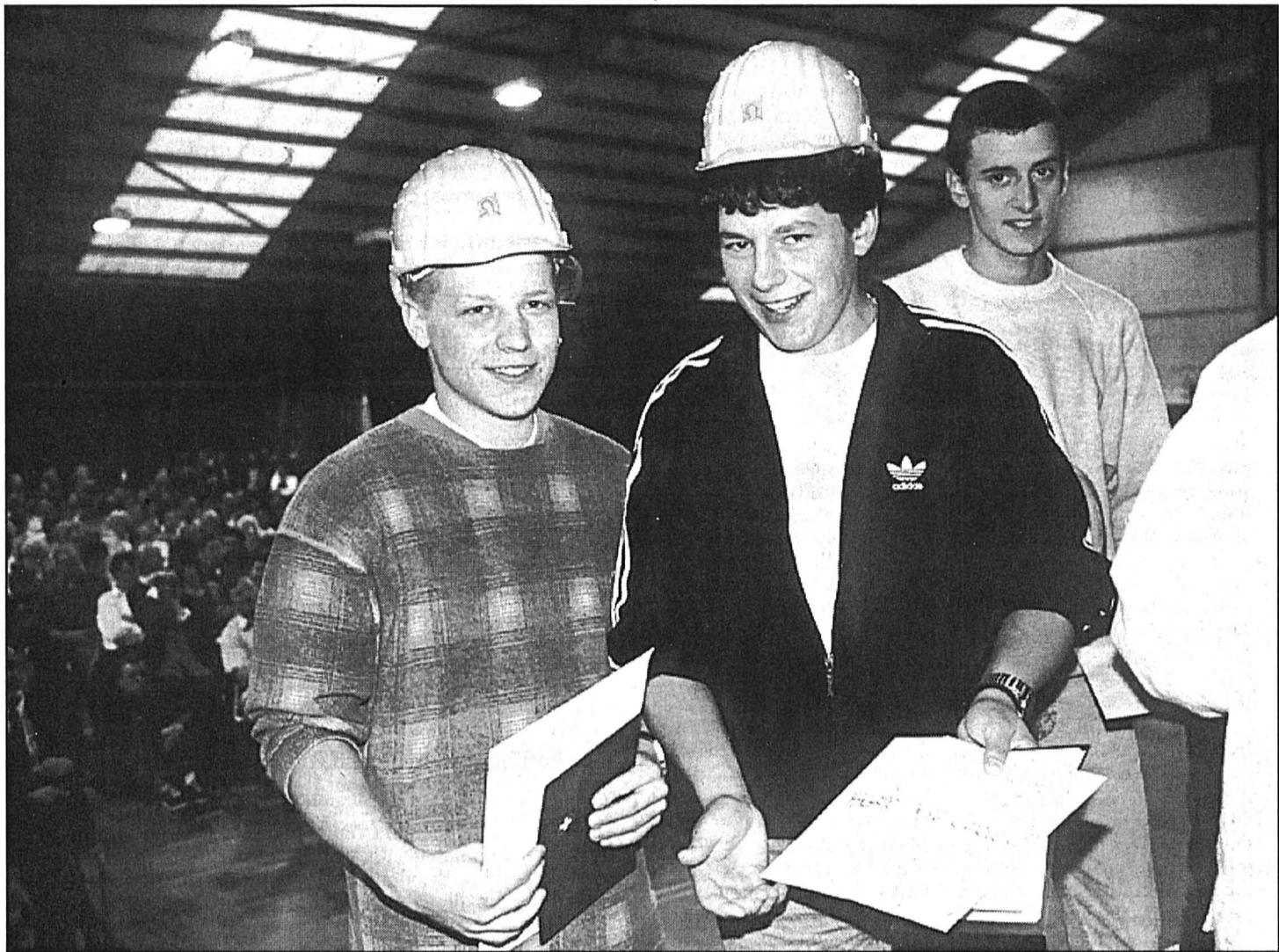
CFC de ferblantier: Sébastien Hadorn, Yann Jeanneret, Sébastien Magnin, Antoine Oppliger, Yves Stengel. - Examen partiel de ferblantier-installateur: examen pratique + examen théorique de ferblanterie réussis: Cyril Evard, Julien Goumaz, Julien Perret, Christophe Thoutberger.

CFC de ferblantier-installateur sanitaire: Philippe Bracher, Pascal de Swarte, Daniel Rawyler.

CFC d'installateur sanitaire: Yvan Martina, Pedro, Pereira, Salvador Solanes.

CFC de maçon: Yves Bayard, Alain Grandjean, Vincent Iseli, Sylvain Leuenberger, José Carlos Machado, Rui Miguel Paulo, Laurent Python, José Sousa Oliveira, Cédric Wegmueller.

CFC de menuisier: Fernando Almeida, Steve Amez-Droz, Régis Be-



Le Centre professionnel des métiers du bâtiment a fêté, hier à Colombier, les 129 lauréats qui ont obtenu leur CFC.

photo Galley

noit, Daniel Buhler, Frédéric Chevalier, Frédéric Donner, Claude-Alain Dreyer, Pierrick Duvoisin, Didier Hofmann, Frédy Jacot, Michaël Montandon, Gary Morona, Jérôme Penicaud, David Ribotel, Benjamin Storer, Thierry Terraz, Cédric Zosso.

CFC de mécanicien de machines agricoles: Boris A Marca, Christophe Augsburger, Ludovic Comment, Alain Dick, Sébastien Eicher, Cédric Jeanmaire, Floria Siegenthaler, Daniel Villard, Florian Willemin.

CFC de monteur en chauffage: Tony Balanga Azawndikwa, Christian Gacond, Fabrice Gagnebin, Juan-Pablo Santamaria y Morales, Emiliano Zarillo.

CFC de monteur sanitaire: Manuel Diaz, Antonio Lombardi, Merisid Mehmedovic, Michaël Perrin.

CFC de monteur-électricien: Jean-Luc Aubert, Jérôme Boichat, Bernad Camélique, Umberto Cirrietti, Mathieu Cottagnoud, Carlos Dias, Mario Dos Santos, Ludovic Fahrni, José Antonio Ferreira, Pascal-David Fornachon, Frank Four-

nier, Davide Golisciano, Olivier-Robert Graf, Raphaël Jeanrenaud, José-Carlos Monteiro, Bastien Muster, Pierre Pascale, Alain Pasche, Sylvain Perenoud, Lionel-Alain Perrin, Nuno Pinho, Alain Pizzotti, Rafael Prato, Thierry Prince, Jean-Michel Will.

CFC de paveur: Michel Burki.

CFC de peintre en bâtiment: Gian-Marco Amodio, Alberto Amendola, Joan Antonio Avila, Christophe Cuennet, Cédric Maillard, Yvan Tinembart, Pedro Ramos, Angelo Pacelli, Philippe Pizzera, David

Sansonnens. - Examen partiel de plâtrier-peintre en bâtiments: examen pratique + examen théorique de peinture réussis: Raphaël Droz, Christophe Kaenel.

CFC de plâtrier: Stéphane Claude.

CFC de ramoneur: Michel Co-sandier, Manuel Devaux, Bertrand Fleury, Laurent Juillerat.

CFC de serrurier-constructeur: Frédéric Clément, Serge de Gaetani, Marc Favre-Bulle, Raphaël Glassey, Stéphane Hegi, Simon Hofer, Jean Mesquita, Joël Noirjean.

Ecole de laborantins Une cérémonie très jazzy grâce au directeur



Une remise de diplômes rythmée pour les dix-huit lauréat(e)s de l'Ecole cantonale de laborantines et laborantins.

photo Charrière

Nouveauté dans l'histoire des remises de diplômes de l'Ecole cantonale des laborantins et laborantines, qui se tenait hier à l'aula des Jeunes-Rives: pour la première fois, la cérémonie s'est déroulée en musique, grâce à l'orchestre de jazz que dirige le directeur de l'école Denis Robert. Les dix-huit lauréates et lauréats ont ainsi pu remonter aux sources du jazz, via un exposé musical, le temps d'oublier un peu les laboratoires.

De son côté, le président de la commission d'école Gildas Touzeau s'est félicité de la bonne marche des cours durant l'année écoulée: «L'enseignement est parfaitement adapté aux exigences des laboratoires médicaux modernes, et l'étroite collaboration avec les laboratoires d'analyses de Suisse romande garantit la formation de professionnels de qualité.»

Un léger bémol est venu nuancer ce tableau. Par ce diplôme, la volée 97 entre en effet dans une famille riche de 275.000 personnes, qui participent en Suisse au bon fonctionnement du système de santé. «Il y a dix ans, ils n'étaient que 195.000, ce qui démontre bien que le marché

du travail dans ce secteur va se tendre», a déclaré Gildas Touzeau, avant la remise des titres par Monika Dusong, chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité.

IRA

Palmarès

Diplômes des laborantines et laborantins médicaux: Hengameh Bakhshitamami, d'Iran; Pascaline Berberat, de La Chaux-de-Fonds, mention très bien; Julien Cuhe, du Pâquier; Igor Dubois, de La Chaux-de-Fonds; Cédrine Falco, de Tramelan, mention bien; Balthazar Gamez, de Chaumont; Anne-Valérie Guenot, de Fleurier, mention très bien; Aneta Karaassenova, de Bulgarie, mention bien; Sandrine Lesquereux, de Corcelles; Francesca Londino, de La Neuveville, mention bien; Myriam Marendaz-Bugnon, d'Yverdon, mention très bien; Valérie Marotta, de Bienne, mention bien; Aude Mathieu, de France; Michèle Otter, de Neuchâtel, mention très bien; Massimiliano Piticchio, de Bienne; Giovanna Squillante, de Bienne, mention bien; Céline Stebler, de Reconvilier, mention bien; Nathalie Weber, de Corgémont, mention bien.

Prix spécial (meilleure moyenne de diplôme): Pascaline Berberat, 5,7.

Ecole de commerce de Neuchâtel

La page tournée n'est pas la dernière...

L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel (ESCN) a remis hier matin 235 titres de maturité ou de diplôme. La cérémonie a eu lieu dans un temple du Bas bondé et «enlevé» par les airs rythmés du «Neuchâtel swing sextet».

Ce titre tant convoité et tant attendu, 235 étudiants et étudiantes l'ont obtenu. «Mais cette page qui est tournée est loin d'être la dernière. Vous devrez continuer de parfaire vos connaissances», a averti Lucien Erard, président de la commission de l'ESRN. Celles acquises à l'école n'en sont pas moins précieuses: «Elles vous ont permis de marier des idées, de construire votre raisonnement et de réfléchir vite, juste et bien sur des problèmes pratiques que vous rencontrerez dans votre travail, mais aussi dans la vie de tous les jours».

L'ESRN, a rappelé Lucien Erard, vit un tournant important de son histoire puisqu'elle sera appelée, de concert avec le gymnase Numa-Droz, à devenir le lycée Jean Piaget. «Le mariage entre deux cultures, deux pédagogies ne peut qu'enrichir les forces mutuelles pour donner naissance à une nouvelle dynamique». D'ailleurs, pour «préparer» cette mutation, un chargé de mission a été nommé, en la personne de Mario Castioni, directeur adjoint de l'ESRN.

Directeur de l'Instruction publique de Neuchâtel, Eric Augsburger s'est souvenu qu'il y a une vingtaine d'années, il était, lui aussi, élève de l'ESRN. «Mais, alors, nous n'avions aucun souci pour trouver un emploi, l'économie fonctionnait de plein fouet».

Les ans ont passé, la réalité a changé. «Ne vous découragez pas, restez souples et n'hésitez pas à remettre en question les choix que vous avez faits». Pour Eric Augsburger, «la formation permanente est devenue une nécessité absolue, et indispensable si l'on veut œuvrer pour que chacun trouve sa place, trouve une place». Citant Albert Camus, l'orateur a rappelé que «comprendre le monde pour un homme, c'est le réduire à l'humain».

SSP

Palmarès

Diplôme de commerce: Janet Bardak, Caroline Chopard, Fabienne D'Ambrosio, Murielle Fragnière, David Girard, Olivier Guilhemjouan; Patricia Gurtner, Frédéric Hubleur, Gizela Krywko, Sandra Lopes, Serge Mabongo, Nedim Muratbegovic, Sara Pereira, David Roesli, Hossein Tahergorabi, Valérie Vaucher, Joël Vouga, Sergio Alvaro, Patricia Candelas, Myriam Depezay, Solange Diaz, Lionel Fluckiger, Juliette Garin, Gilles Jaquet, Karin Jeanneret, Carole Jouan, Nello Maggiore, Jesahel-Sarah Rufener, Isabelle Serp, Cindy Stoller, Muriel Valenzuela, Francesca de Marco, David di Carlo, Inès Esteves, Hermidas Fernandez, Stéphane Frey, Sara Gonzalez, Yanne Houriet, Maria-Isabel Pazos, Mélanie Ruegg, Jennifer Sester, Stefan Amstutz, Reto Beutler, Christina Bucher, Carlo di Prete, Rémy Fischer, Fabienne Gabbud, Sigrid Jecklin, Susanne Kohli, Niklaus Naegeli, Barbara Schlaefli, Oliver Schmid, Michèle Schroeder, Alexander Theine.

Diplôme de commerce obtenu dans une classe de maturité professionnelle commerciale: Julien Chappuis, Alice Conti, Mylène de Vincenzo, Colin Dellea, Michaël Dusong, Cynthia Favre, Telma Gomes, Aurélie Graf, Isaline Hirschy, Carla Loureiro,

Jean-Pascal Nussbaum, Monia Op, André Puglia, Christine Rémy, Mylène Righetti, Mélanie Rosset, Alexandre Siegenthaler, Christelle Steiner, Nadège Vadi, Joëlle Vonlanthen, Crémilde Antunes, Cécile Aubert, Stéphanie Benes, Maria Elisabete da Costa, Marisa Rute de Araujo, Marie-Claude Jaquet, Laurence Muriset, Emile Perrin, Jean Robert, David Rodal, Nadège Vuillemin, Matthias Beland, Tanja Brombacher, Marianne Dardel, Stephan Frech, Andreas Frieg, Lila Helfenstein, Thomas Imboden, Rolf Indermuehle, Karin Jordi, Alec Merker, Antonie Michel, Dominique Michèle Moser, Marianna Neuschwander, Davide Oprandi, Sophie Perdrisat, Nadine Schneckenburger, Marc Schrauder, Silvan Steiner, Andreas Studer, Annina Barbara Treichler, Linus Valaulta, Sabine Wassmer, Annette Weiss, Lorenz Fabian Wermuth.

Certificat de maturité type E:

Aline Besson, Céline Blaser, Gaël Callandret, Corinne Coudray, Laurence Erard, Thierry Kohler, Carla Lisboa, Lorena Lopez, Philippe Rauber, Aline Sermet, Philippe Tardin, Cendrine Veuve, Dimitri von Bueren, Marc Weibel, Sonia Yebra, Cédric Aubry, Marco Belotto, Sarah Bertschi, Virginie Beyeler, Nathalie Calcagni, Yolanda Campa, Silvio Casali, Belinda Darragh, Géraldine Gatto, Sébastien Girod, Fabrice Haag, David Johnson, Patrick Kohler, Magalie Leuenberger, Loïc Michaud, Kathia Niederhauser, Joëlle Vivarelli, Diana Vrankovic, Noémie Walter, Peian Wong, Skander Agrebi, Stéphane Deschenaux, Célia Donzé, Valérie Duccomun, Yann Fernandez, Alain Grosvernier, Murielle Jaquet, Christophe Joner, Christian Lantz, Pascale Maumary, Thierry Maurer, Sandrina Niederhauser, Nathalie Oppliger, Stéphane Perret, Sébastien Rytz, Sylvie Vacher, Isabelle Wippermann, Sandra Blanchoud, Laurent Gattolliat, Chris-



Ils et elles ont été 235 hier matin à toucher leur diplôme ou leur maturité. photo Charrière

tophe Grüning, Sébastien Guinard, Caroline Henrioud, Anne Jaquet, Nathalie Memminger, Louis-Philippe Müller, David Noforgue, Maik Roth, Mary-Laure Rufennacht, Stefania Sangari, Valérie Schneitter, Patricia Trinca, Muriel Vuille, So Kam Wan, Daniel Fehr, Bettina Hugentobler, Hans Krumben, Christian Loeffel, Balthasar Luethi, Fabio Mueller, Ariane Not-

taris, Christine Prêtre, Rita Schildknecht, David Schindler, Tanja Stettler, Anja Stuessi, Christa Weibel, Olivier Bernoulli, Vincent Bourqui, David Bruni, Nicolas Carrera, Florence Dupertuis, Cédric Gabus, Bertrand Gobat, Emmanuelle Gosteli, Joanna Kultys, Michaël Ledermann, Thierry Michel, Claude Mottaz, Nadine Ndjoko, Régis Nyffeler, Graciane

Senehi, Marisa Trachsel, Dominique Vuitel, Micaela Agustoni, Michaël Bartanus, Juerg Beutler, Dario Burgener, Michèle Durrer, Andreas Egli, Niklaus Kobel, Christina Mueller, Léa Mueller, Krispin Romang, Sandra Rychard, Steven Sauer, Andreas Schneider, Bernhart Schwab, Ruedi Trachsel, Simone Vogel, Heidi Volgger, Eva Wohlwend.

Ecole d'art Entre soulagement et vitraux de Pierre Soulages

Les élèves en terminales de l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises (EAMN) reçoivent hier leur CFC au Club 44 de La Chaux-de-Fonds. «Vous êtes des généralistes, votre formation n'est pas terminée et elle ne le sera jamais», leur a dit leur directeur Gilbert Luthi. Mais il a accordé aux bijoutiers(ières), décorateurs(trices), graphistes et graveurs(euses) certifié(e)s, «le droit à une bouffée d'air».

«On attend de vous d'être à l'écoute; de vos patrons, clients, collègues», a entrepris de dire Gilbert Luthi; mais pas d'être passif ou soumis, au contraire. Les nouveaux certifiés devront proposer, convaincre, défendre leur travail et apprendre à le vendre, ce à quoi ils sont peu habitués, sortant du cocon de l'école.

Si leur formation n'est pas terminée, ainsi que l'a souligné le directeur de l'EAMN, ils ont le choix de la poursuivre par une maturité professionnelle, afin de faire ensuite des études supérieures en HES (Haute école spécialisée). Celle de Suisse occidentale (Hesso) s'ouvre d'ailleurs en octobre et l'Ecole d'art en est partie prenante. Gilbert Luthi a signalé qu'il reste quelques places disponibles en «design 3D», en d'autres termes la bijouterie.

La tradition veut que l'Ecole d'art invite un artisan ou un artiste pour évoquer son métier. Cette fin d'année, elle a fait appel au maître verrier Jean-Dominique Fleury. Il est venu à la cérémonie de remise des certificats montrer l'un des travaux auxquels il a participé, la créa-

tion des vitraux de l'abbatiale romane de Conques, au nord de Toulouse, sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, une œuvre magnifique de sobriété et de blancheur lumineuse due à Pierre Soulages. Un travail qui a porté sur sept ans!

RON

Palmarès

Secteur bijouterie: meilleure moyenne: Muriel Schuerch, 5,1; Karin Blaser; Magali Colliard; François Debieux; Michaël Terraz.

Secteur décoration-étalagisme: meilleure moyenne: Manuel Quinche, 5,1; Colette Cailleau; Ga-

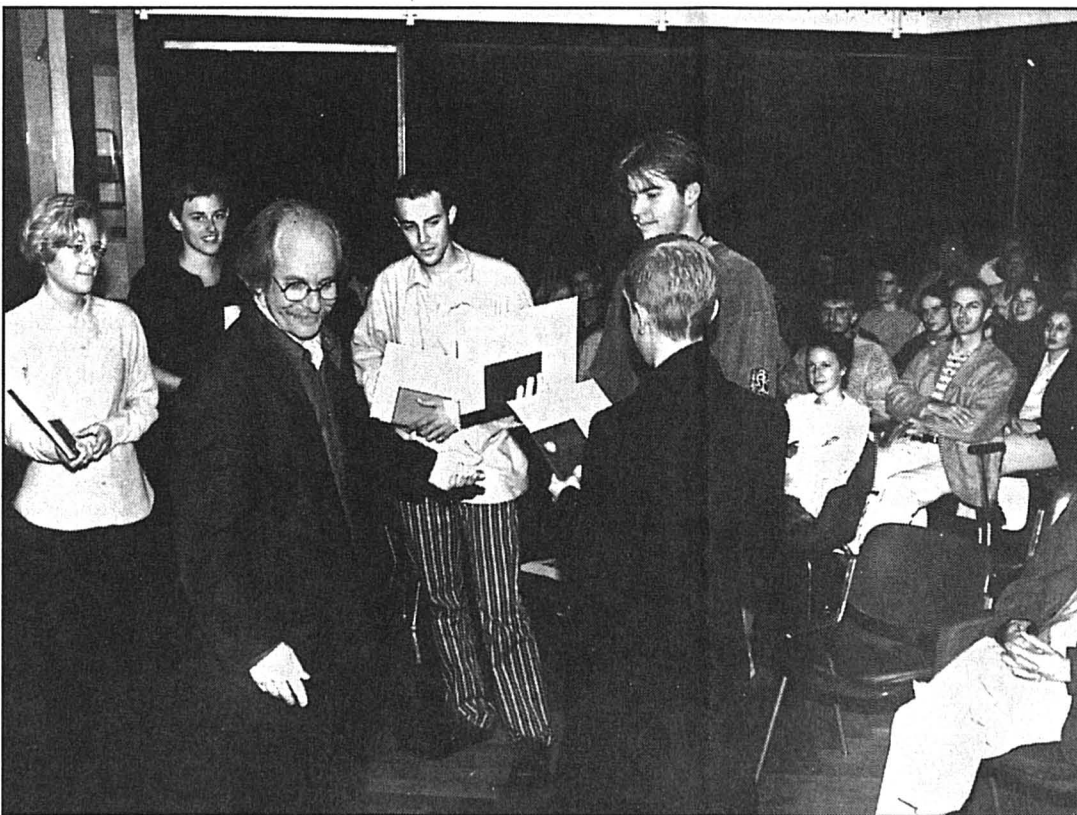
brriele Chirienti; François Guisolan; Séverine Struchen.

Secteur décoration d'intérieur: meilleure moyenne: Rachèle Von Ballmoos, 4,8; Nanzi Aprile; Nuno Cardoso.

Secteur graphisme: meilleure moyenne: Dorothea Weishaupt, 5; Noël Antonini; Hervé Beuret; Dimi-

tri Delcourt; Simone Franz; Sophie Gertsch; Fabrice Hoffer; Maria Iorio; Anne Meyer; Sandra Meyer; Christophe Pislor.

Secteur gravure: ex aequo meilleure moyenne: Dolorès Sauser et Lionel Ferchaud, 5,2; Sébastien Hennequin; Dylan Vallelain.



Un certificat qui clôt quatre ou cinq ans d'études.

photo Leuenberger

Préapprentissage: attestations au Cifom

Les jeunes gens et jeunes filles ayant suivi les cours Orientation et Raccordement du Cifom n'ont pas été oubliés. Ils ont également eu droit à une attestation.

AP. Orientation: Carine Beuchat, Peseux; Rodrigue Boichat, Fontaines; Sara Cristina Canelas Nunes, La Chaux-de-Fonds; Dorothee Castioni, La Chaux-de-Fonds; Cynthia Cattaneo, Le Locle; Aimée Cuenat Cervantes, Le Locle; Fernanda Da Silva, La Chaux-de-Fonds; Mickaël Diacon, Les Geneveys-sur-Coffrane; Nuno Dos Santos Teixeira, La Chaux-de-Fonds; Emile Eichenberger, Saignelégier; Marika Guliver, Le Locle; Magali Kaufmann, Les Ponts-de-Martel; Fabienne Kehrl, La Sagne; Robert Mabongo, Fontainemelon; Youyou Matayi, La

Chaux-de-Fonds; Vincent Matthey, Le Locle; Barbara Monin, Cernier; Stephan Nabholz, Le Noirmont; Vanessa Pinesi, Cernier; Nadia Pisanello, La Chaux-de-Fonds; Grégory Rognon, La Chaux-de-Fonds; Christian Schlegel, La Chaux-de-Fonds; Anne-Françoise Steiner, Cernier; Gregory Sturzenegger, La Chaux-de-Fonds; Kitz Szanto, Bienne; Luci Vasquez, La Chaux-de-Fonds; Florian Wille, La Chaux-de-Fonds; Line Winkler, Les Vieux-Prés.

AP. Raccordement: Julie Cavalli, La Chaux-de-Fonds; Chloé Dellea, Les Geneveys-sur-Coffrane; Marion Miserez, Les Geneveys-sur-Coffrane; Sabrina Monnard, La Chaux-de-Fonds; Maya Morzier, La Chaux-de-Fonds; Nicolas Pagani, Le Noirmont; Valérie Progin, Le Locle; Debora Sebastiao, La Chaux-de-Fonds.

Escom-Cifom Des lauréates, des lauréats et un marsupilami

Pour le Haut, la boucle des remises de diplômes a été bouclée hier avec celle de l'Ecole de commerce des Montagnes neuchâtelaises qui s'est déroulée à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. La volée 97 des sections diplômes et maturités comportait respectivement 42 (un échec) et 43 lauréats (quatre échecs et trois reports d'une année). Une flopée de jeunes qui ont effectué un rite de passage, comme devait le souligner l'un des orateurs du jour, Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie.

L'Escom vivait son avant-dernière remise de titres. Dès la rentrée de 1999, ses sections seront éclatées, la matu-

rité rejoignant le Lycée Blaise Cendrars et les «diplômes» s'en allant constituer une pièce importante du puzzle en assemblage qu'est la filière tertiaire du Cifom. Présidente de la commission du Cifom et de la ville du Locle, Josiane Nicolet a évoqué ces grands changements, heureuse déjà de saluer des diplômés formés dans une structure intercommunale qui marche.

Entrée dans la vie pour les uns, entrée en retraite pour d'autres. Lors de cette cérémonie riche en discours, Jean-Claude Cuénin, directeur de l'Escom, a dit sa reconnaissance à deux professeurs: Michel Benoit et Maurice Borel, enseignants au Locle.

Dans sa réflexion d'ethnologue Jacques Hainard a posé la question du jour: «Pour-

quoi sommes-nous là?». Les promotions sont effectivement un rite de passage; d'ailleurs la scolarité est un cortège de rites et celui de remise des diplômes est une fête, où l'on est joyeux. Un marsupilami se faufilant dans les rangs des lauréat(e)s a confirmé ce fait.

IBR

Palmarès

Diplômes de fin d'études: Sébastien Aellen, La Chaux-de-Fonds; Michael Bétrix, La Chaux-de-Fonds; Isabelle Beutler, Le Locle; Stéphane Boillot, La Chaux-de-Fonds; Jérôme Bolzli, Les Breuleux; Rachel Buchs, La Chaux-du-Milieu; Tibor Budaï, La Chaux-de-Fonds; Silvia Caruncho, La Chaux-de-Fonds; Sylvie Chenaux, Le Locle; Christelle Colledani, Le Locle; Candice Cornioley, La Sagne; Johanie Coste, Le Locle; Alexandre Degen, Les Ponts-

de-Martel; Alfio Salvatore Di Marco, La Chaux-de-Fonds; Vanessa Di Marzo, Le Locle; Véronique Duchêne, La Chaux-de-Fonds; Marie Finger, Les Ponts-de-Martel; Priscille Fontaine, La Chaux-de-Fonds; Rébecca Fontaine, La Chaux-de-Fonds; Olivier Gaume, Le Locle; Aline Genoud, La Chaux-de-Fonds; Sandrine Godat, La Chaux-de-Fonds; David Grandjean, La Chaux-de-Fonds; Marlène Guyot, La Chaux-de-Fonds; Vincent Hausener, Neuchâtel; Grégory Humair, Les Bois; Ludmilla Jecker, Les Breuleux; Virgile Kunz, La Chaux-de-Fonds; Alexandra Lienhard, La Chaux-de-Fonds; Boris Lorimier, Boudevilliers; Séverine Luthy, La Chaux-de-Fonds; Jérôme Meroni, Le Locle; Géraldine Moeri, La Chaux-de-Fonds; José Monteiro, La Chaux-de-Fonds; Vanessa Nagel, La Chaux-de-Fonds; Angélique Panizza, La Chaux-de-Fonds; Nathalie

Panizza, La Chaux-de-Fonds; Fabio Rizzo, La Chaux-de-Fonds; Céline Robert, La Chaux-de-Fonds; Natacha Rustico, La Chaux-de-Fonds; Lionel Schaer, Le Locle; Pascal Schopfer, La Cibourg; Raphaël Simon, La Chaux-de-Fonds.

Certificats de maturité: Stéphane Belliard, La Chaux-de-Fonds; Raphaël Bloch, La Chaux-de-Fonds; Johann Boillot, Le Locle; Aline Chapatte, Le Noirmont; Martine Christen, La Chaux-de-Fonds; Thierry Dafflon, La Chaux-de-Fonds; Jean-Luc Delay, Les Ponts-de-Martel; Stéphane Dubach, Le Locle; Ana Duran Rodriguez, La Chaux-de-Fonds; Anne Frauchiger, La Chaux-de-Fonds; Viviane Froidevaux, Le Noirmont; Sylvia Geiser, La Ferrière; Joëlle Grosjean, Les Brenets; Delphine Guillet, Le Locle; Mélanie Gyger, Le Locle; Jessica Hänni, La Chaux-de-Fonds; Yvan Heger, La Chaux-du-Milieu; Patrick Hugue-

nin, Le Locle; Patrick Ischer, La Chaux-de-Fonds; Céline Jeanneret, Le Locle; Andréanne Joccallaz, La Chaux-de-Fonds; Sandrine Keriakos, La Chaux-de-Fonds; Romain Klaye, Le Locle; Béatrice Lapray, La Chaux-de-Fonds; Sandrine Lo Ricco, La Chaux-de-Fonds; David Magnenat, La Chaux-de-Fonds; Yann Maier, La Chaux-de-Fonds; Nathalie Maye, La Chaux-de-Fonds; Stéphanie Mûther-Viboud, Le Noirmont; Véronique Paratte, Le Noirmont; Flavio Pellegrini, Le Locle; Philippe Richard, La Chaux-de-Fonds; Magali Robert, Le Locle; Catherine Ruchat, La Chaux-de-Fonds; Sophie Schaad, La Chaux-de-Fonds; Aline Schmidt, La Chaux-de-Fonds; Mathieu Simonin, Les Breuleux; Mylène Thiébaud, La Chaux-de-Fonds; Janique Tissot, La Chaux-de-Fonds; Geoffrey Vuille, La Chaux-de-Fonds; Mélanie Weber, La Chaux-de-Fonds.



Près de 90 titres (maturité et diplômes) ont été remis hier aux lauréat(e)s de l'Ecole supérieure de commerce des Montagnes neuchâtelaises.



photos Leuenberger

Centre professionnel du Val-de-Travers Entre joie du moment et incertitude de l'avenir

La cérémonie de remise des diplômes du Centre cantonal de formation professionnelle du Val-de-Travers (CPVT) s'est déroulée hier soir à la Salle des spectacles de Couvet. Directeur de l'établissement, Daniel Huguenin-Dumittan a eu le plaisir de remettre une quarantaine de certificats fédéraux de capacité et d'attestations aux lauréats de l'Ecole professionnelle commerciale (employés de commerce et vendeurs), du Centre neuchâtelais d'intégration professionnelle et de la classe d'intégration pour jeunes requérants d'asile. Moments de joie.

Orateur officiel de la manifestation, Thierry Béguin, chef du Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, présent pour marquer la volonté de l'Etat de s'intéresser au sort du Val-de-Travers, se devait d'aborder l'avenir de l'établissement. D'autant que la pérennité du Centre de compétences en mécanique est compromise et que la classe de requérants n'existera plus à la rentrée scolaire, faute de moyens. Des projets existent toutefois, dans la plasturgie et la mécanique automobile.

En parlant du rapport du groupe de travail qui planche sur l'avenir du CPVT, attendu pour l'automne, Thierry Bé-

guin a insisté sur la nécessité de faire une appréciation politique de la situation. Tout en veillant à distinguer entre le souhaitable et le possible, en tenant compte des autres régions du canton et des déficits publics... Les attentes de la population, a assuré le conseiller

d'Etat, ne seront pas mises de côté.

MDC

Les diplômé(e)s

CFC d'employés de commerce - Pieric Rosat, 5,3; Katia Barazzutti, 5,2; Cindy Wieland, 5,1; Manuela Correla, 5,1; Christophe

Grandjean, 5,0; Sophie Maire, 5,0. Suivent par ordre alphabétique: Stefania Conia, Salomé Gragoso, Ruth Narciso Recto Pinto, Laure Pitteloud, Serge Vermot.

CFC de vendeurs - Caroline Leuba, 5,2. Suivent par ordre alphabétique: Stéphanie Ischer, Crys-
tel Leuba, Sandrine Pahud.

Attestation de formation de base en mécanique et électronique pour jeunes requérants d'asile - Sejdallja Ahmetovic, Abdule Buwe, Nahom Guebre, Abdulkadir Hajl Abdi, Mohamed Monsur Idriss, Senad Kujundzic, Edin Mumino-
vic, Nermin Music, Fatma Pelen,

Bashkim Reshani, Ibrahim Sejdil, Orhan Yasar.

Attestation de formation en mécanique ou électronique pour personnes en réinsertion professionnelle - Stefano Berbenni, mec.; Filippo Castorina, mec.; Lillan Debray, mec.; Nedzad Delic, elec.; Suvad Kujundzic, mec.; José Mateus, elec.; Sébastien Michet, mec.; Hermann Page, mec.; Medhi Qatani, elec.; Jahir Reshani, elec.; Frédéric Rossier, mec.; Joël Saintpere, mec.; Luigi Stendardo, elec.; Jean Wagnière, mécanique.

Il est à relever que Messieurs Castorina, Debray et Page suivent actuellement une formation cantonale d'opérateur en mécanique.



Moments de joie hier au Centre professionnel du Val-de-Travers.

photo Charrière

Lycée artistique Cinq diplômées

Le Lycée artistique de Neuchâtel a procédé lundi et mardi derniers à sa traditionnelle session d'exams. Le jury a décerné les diplômes aux élèves suivants, arrivés au terme normal de leurs études: Débora Beuret (Moutier), Cindy Leuba (La Chaux-de-Fonds), Angélique Traoré-Deicher (Neuchâtel), Izabela Wasowska (Marly) et Christine Weibel (Corcelles). /réd.

Coups de pédales Un tour à vélo pour soutenir un hôpital en Haïti

L'Hôpital Albert Schweizer, sur l'île de Haïti, est un établissement de référence où sont formés des médecins et des agents de santé. Il bénéficie d'un soutien helvétique, avec l'échange de médecins; plus encore, un praticien de chez nous, le Dr Jacques Wacker, enfourchera son vélo cet été pour rassembler 100.000 dollars. La campagne a démarré, à votre bon cœur!

Irène Brossard

Pour tous ceux qui s'y sont rendus et ceux qui en rêvent encore, Haïti est décidément un

pays attachant. C'est aussi l'un des plus pauvres de la planète suscitant des mouvements de solidarité. L'hôpital Albert Schweizer est né d'un tel geste; il a été fondé en 1946 à Deschappelles par un Américain philanthrope, le Dr W.L. Mellon, et est construit sur le modèle de l'hôpital de Lambaréné.

Depuis un demi-siècle, bravant toutes les révolutions, cet établissement est le meilleur de l'île. Construit simplement, le bâtiment central abrite 116 lits et a été complété de deux unités: l'une est dévolue aux mères qui y apprennent à nourrir leurs enfants souffrant de malnutrition; l'autre, L'Escal, accueille des

tuberculeux contagieux à qui l'on inculque la prise régulière de médicaments, selon la formule DOT (Directly observed therapy). Pour poursuivre l'activité de cette unité, le docteur Jacques Wacker va tenter de rassembler la jolie somme de 100.000 dollars.

Autour de cet hôpital, un système de santé performant est

mis en place. Sept dispensaires ont été créés dans le district pour éviter des longs trajets et diminuer les files d'attente.

Depuis la fondation de cet établissement, la santé publique s'est notablement améliorée dans le district. Plus de tétanos, plus de poliomyélite et une couverture vaccinale maximum, avec 60.000 consultations an-

nuelles à l'hôpital et autant dans les dispensaires.

Il reste beaucoup à faire. La population en dessous de cinq ans souffre de malnutrition et les nouveau-nés n'ont qu'une chance sur dix d'atteindre leur première année.

La prévention passe par une éducation médicale standard. «Si on ne fait rien, ils vont mou-

rir», constate amèrement le Dr Jacques Wacker. Le projet médical veut aider les gens à vivre, dans l'esprit même du Dr Schweizer. De plus, c'est un peuple extraordinaire qui, dans un état de souffrance comme jamais vu, reste positif et souriant.

IBR

Périple à vélo

Pour soutenir sa recherche financière, Jacques Wacker va jouer des mollets. Il souhaite profiter de la rencontre des Amis d'Albert Schweizer Europe à sa maison natale de Gunzbach (Alsace), les 9 et 10 août prochain, pour lancer un périple à vélo en solitaire. De l'Alsace, il se rendra aux Grisons, effectuant 400 à 450 km en deux ou trois jours. Côté bécane, il est sponsorisé par Ferraroli. Faisant circuler un livre

d'or, il espère susciter la générosité. Dès la semaine prochaine, une petite exposition de photos à l'hôpital de la ville ainsi que dans divers commerces présente l'établissement haïtien et le projet de soutien. Par ailleurs, la récolte de fonds comprend aussi un volet pour la Ligue antituberculeuse des Montagnes neuchâteloises. Déjà, dans les milieux médicaux et hospitaliers l'écho est plus que positif. **IBR**



L'une des unités de l'hôpital haïtien qui bénéficiera de la générosité des gens d'ici. photo sp

Hôpital de référence

L'hôpital Albert Schweizer a le bonheur de bénéficier d'un personnel médical de qualité, les Haïtiens collaborant avec des médecins étrangers venus des Etats-Unis ou d'Europe et attachés à la formation des jeunes. Ainsi, l'Hôpital de Bienne a fourni plusieurs assistants et du personnel infirmier; des médecins bénévoles viennent aussi travailler de un à six mois dans l'établissement et dans ce cadre, le docteur Jacques Wacker y a passé un mois en 1992. Un échange avec un hôpital de Neuchâtel est prévu pour cet été et des hôpitaux biennois poursuivent leur entraide, avec don de matériel. **IBR**

Estiville Les Américains arrivent

Estiville? C'est toute une tranche d'histoire. Depuis le débarquement, ou presque, arrivent chaque année à La Chaux-de-Fonds, des centaines d'étudiants groupés en orchestres d'harmonie, en chorales ou, plus rarement, en formations jazz. Que le périple européen de ces ensembles passe, au pas de charge, de Venise à Paris, ou de Bruxelles à Florence, toujours ils feront un crochet par la Salle de musique. Car s'ils apprécient la fidélité du public chaux-de-fonnier, ils sont tombés amoureux de la qualité acoustique de la salle. Peu d'entre eux, toutefois, se sont aventurés jusqu'au MIH jouxtant quasiment la salle en question.

Ainsi donc, Estiville a programmé trois groupes cette année, retenus parmi les meilleurs. Le premier se produira mardi 8 juillet. Il s'agit du «US Youth Ensemble» 163 exécutants, dirigés par Mrs Grace Reidy. La sémiante Mrs Gladys Wright accompagnera les «Colonials» 95 étudiants, samedi 19 juillet. «Sound of America» 220 exécutants, rassemblés en orchestre d'harmonie et en chorale, sous la baguette de Clyde Barr, un ensemble qui a ses fans, se produira le 20 juillet. **DDC**

Salle de musique, 20 h 30, les 8, 19 et 20 juillet, entrée libre.

Ismeca Décès de son fondateur

Jean-Pierre Pellaton est décédé vendredi, paisiblement, foudroyé, à l'âge de 65 ans, alors qu'il venait de regagner son domicile après une soirée passée avec ses amis du Lions Club.

Atteint dans sa santé depuis plusieurs années par un mal en lente mais inexorable évolution, il n'en a pas moins continué à vivre, animé par cette énergie tranquille qui le caractérisait.

Jean-Pierre Pellaton est le bâtisseur du groupe international Ismeca, qui occupe 800 personnes, dont 500 à La Chaux-de-Fonds, puis aux USA, à Hong Kong et en Malaisie.

Il a eu le bonheur, à mi-avril, d'assister à l'inauguration

de l'extension de l'usine sise rue de l'Helvétie où toute l'équipe directoriale qu'il a mise en place lui a rendu un hommage légitime: c'est lui, sage détecteur de talents, qui a promu et installé les hommes capables d'assurer la poursuite et le développement de son œuvre.

Se savait-il condamné à terme par un mal naissant quand, il y a quatre ans, il s'est retiré du front opérationnel? On peut être enclin à le penser lorsque l'on connaît le pragmatisme visionnaire de Jean-Pierre Pellaton.

Né au Locle, élevé à La Chaux-de-Fonds, il y suivit les écoles jusqu'à l'obtention

d'un titre de spécialiste en instruments au Technicum. Un premier engagement chez Portescap a rapidement aiguisé son sens des responsabilités et, surtout, son esprit d'entreprise.

Avec sa sœur et deux collaborateurs, il se met à son compte, dans un quatre pièces pour produire des circuits imprimés pour le Cern, dès 1964, quand peu de gens encore savaient seulement ce que recouvrait ce produit.

Cette prescience de l'avenir, l'industriel, le chercheur, l'inventeur, le créateur, l'avait à un degré peu commun. A preuve l'avance technologique qu'Ismeca assure depuis de nombreuses années en automatisation d'abord en robotique ensuite.

Au delà de cette intelligence créative, c'est assurément le sens des relations humaines qui a caractérisé Jean-Pierre Pellaton. Un sens aigu de justice sociale sous-tendu par un niveau exigeant de réciprocité. Faire confiance d'abord était le fil conducteur de sa pen-

sée. A preuve, la moyenne d'âge, chez Ismeca, quatrième employeur du canton, est inférieure à 30 ans.

Parti de rien, laissant derrière lui une œuvre industrielle considérable, Jean-Pierre Pellaton repose en paix, son indicible sourire aux lèvres, en guise d'ultime adieu.

Qu'il nous soit permis d'associer toute la région aux condoléances que nous présentons à sa famille, à ses proches, si soudainement touchés.

Gil Baillo

P'tit Paris Chaux la terrasse!

Le programme de la première semaine de l'animation estivale (!) du café du P'tit Paris, «Chaux la terrasse», est désormais complètement établi. Les concerts-apéros commenceront tous vers 18h30. Lundi, Guillaume's Boyband (chansons françaises), mardi, Séverine et Laurence Michaud (chansons

françaises), mercredi, Leostring (blues-jazz); jeudi, «11h11» (chansons françaises à 90%); vendredi, JUM (quartet rock-funk); samedi, ensemble de percussions de la BAF et du Conservatoire (15 percussionnistes); dimanche, The Flying Toaster's (quintet jazz). **RON**

Société de musique Nouveau président

Lors de la récente assemblée générale de la Société de musique, le Dr Luc Humair a été élu à la présidence de l'institution chaux-de-fonnrière. Entouré de quelques membres de son comité, il vient de donner connaissance de la saison 1997-98 qui débutera le 24 septembre. Voir notre édition d'hier. La lé-

gende de la photo n'ayant pas suivi, on rappellera que le Dr Luc Humair ajoute à ses qualités professionnelles - il a été chef pendant 25 ans du Département de médecine de l'hôpital de la ville, il est professeur à la faculté de Genève - celles de musicien et mélomane averti. **DDC**

BRÈVES

AVIS URGENTS

Karting indoor

Polyexpo La Chaux-de-Fonds
Ouvert à tout public du 5 juillet au 7 septembre.
Semaine: de 16 h à 23 h 30
Week-end: de 10 h à 23 h 30
28-98503

Hôtel Tête-de-Ran
tél. 032/853 18 78
tous les dimanches

BRUNCH CAMPAGNARD
à discrétion Fr. 28.-

DUO DU BANC



PUBLIREPORTAGE

«LA PROFESSION DE CORSETIÈRE NE S'IMPROVISE PAS»



En découvrant l'assortiment du magasin de lingerie fine LOUISIANNE, installé depuis plus de 20 ans sur la place, on en est assurément convaincu.

En soie, en microfibrés ou en coton biologique, la lingerie, la bonneterie ou la corseterie que propose la boutique LOUISIANNE, comble les clientes les plus exigeantes. Louisianne ZOLLINGER présente en effet un choix complet d'articles seyants, tels slips, culottes, soutien-gorge, tenus de dessous et de dessus, chemises de nuit légères ou chaudes et douillettes, déshabillés parfois froufrouants, ensembles d'intérieur, sans oublier les prothèses du sein, ni les maillots de bain (tailles 36 à 54), que LOUISIANNE vend d'ailleurs toute l'année.

Difficile de craquer pour un dessous sans le porter, pour un essayage agréable et décontracté, vous disposerez pour ce faire, de cabines spacieuses et romantiques. N'oubliez pas mesdames, mesdemoiselles, qu'une femme peut en cacher une autre par sa lingerie.

LOUISIANNE

Passage L.-Robert 4 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. + Fax 032/968 42 50
(Cartes de crédit acceptées)

Cérémonie des libérables «Sortez des encriers, entrez dans la vie!»

«Dès que le vent soufflera, nous nous en allons»: c'est par une chanson de circonstance que les élèves de l'école secondaire du Locle terminant leur scolarité obligatoire ont entamé la cérémonie dite des libérables, jeudi soir à la halle du collège Jehan-Droz. Le vent soufflait la liberté... qui est surtout celle de choisir.

Claire-Lise Droz

«Vous étiez libérables, vous êtes maintenant libérés!» a lancé le directeur Michel Schaffter devant une assemblée que la perspective avait tout l'air de réjouir. Etre libre, pouvoir faire ce qu'on veut, «peut-être est-ce ainsi que vous imaginez votre avenir». La vie qui les attendait avait certes plus de liberté qu'aujourd'hui, mais aussi «plus de devoirs envers vous-mêmes et envers les autres». Cela impliquait, non qu'ils étaient libres de faire ce que bon leur semblait, mais qu'ils pouvaient choisir. «Et quel que soit votre choix, vous devrez vous investir dans la formation, vous plier à des obligations».

«C'est excitant de choisir, mais ça passe très vite», et pour maintenir cette excitation, il faudrait donc faire sans cesse de nouveaux choix. Or,

«la vraie liberté, c'est ce que vous ferez sur la durée. Devenez quelqu'un, vous avez toute la vie pour cela», concluait Michel Schaffter, en citant Cendrars: «Je ne trempe pas ma plume dans l'encrier mais dans la vie». Sortez des encriers et entrez dans la vie!»

Léonard Magnolo, lors de son «discours de l'élève», a souhaité bonne chance à tous ses camarades après avoir évoqué des souvenirs plus ou moins plaisants.

Tiago Cordas, auquel était dévolu le «discours de l'enseignant», évoquait cette période adolescente de remise en question. Certes, «nous sommes tous contraints de respecter certains principes, facteurs de cohésion sociale», mais être soi-même ne se résume pas «à obéir comme un ordinateur bien programmé». Il exhortait ses élèves à écouter leurs motivations profondes, à ne pas renier leurs émotions, leurs rêves, leurs racines.

Profs mis à contribution

L'année dernière, cette cérémonie n'avait pu avoir lieu faute d'acteurs, relevait le sous-directeur René Reymond. Mais cette fois, renversée, la vapeur: 48 élèves inscrits, d'avantage encore sur scène. Chant, musique, danse, rap, sketches: ils se sont «donnés», pas à dire. Culture branchée à



Les Boys Bands n'ont qu'à bien se tenir, la relève s'annonce déjà.

photo Droz

l'honneur: les Spice Girls ou les Boys Bands se sont taillé la part belle. L'art de démontrer que les garçons sont tout aussi aptes que les filles à faire valoir un physique avantageux.

Pour les profs, cette soirée n'était pas de tout repos. Ils ont dû se livrer au difficile exercice de l'impro, ou se sont vu décerner divers Oscars catégories «prof le plus

cool» (Zaline!), «grosse tête», «prof le plus lunatique». Ou «injures les plus originales»: le lauréat était ému de devoir ce succès «à toute cette bande de tablars». Si les

élèves ne se gênaient pas d'émettre des remarques caustiques, certains de leurs mentors ne manquaient pas de répartie.

CLD

Promos Elles s'annoncent arrosées, santé!

Un, deux, trois, soleil! Eh bien non, pas pour cette édition. A moins que... Bref, les Promos 1997 se demandent si

la météo les épargnera. Elles n'en ont pas moins débuté hier en fin d'après-midi, têtues et déjà convaincantes, et se

préparent un week-end d'anthologie vu le niveau de la programmation musicale notamment.

Ne levez pas le nez vers le ciel, la météo est parfois traîtresse. Et consacrez votre énergie à festoyer! Hier vers 17 h, heure du méridien de bombance, les Promos 1997 ont implacablement pris leur envol officiel sur le coup de canon proposé par Bernard Jacot et Thierry Kohli. Elles ne déposeront les Loclois et nombreux visiteurs attendus, étourdis, que dans les dernières heures de la nuit de samedi à dimanche, après un dernier concert.

Foule décidée à s'en laisser compter, rire, retrouvailles, soucis abandonnés au frigo, mesure et démesure: tout est parti selon la tradition, merci pour elle. Il ne fallait pas hésiter à se noyer dans la foule, plonger à plein nez dans les parfums de grillades, venir se frayer un chemin dans l'allégresse, et goûter à la pizza, en musique. Le «trip» en vaut la chandelle. Du reste, beaucoup remettent ça aujourd'hui pour leur plus grand bien. PFB



Ce week-end, la Mère-Commune perd son sérieux...

photo Leuenberger

Ingénieurs Le sport comme une autre manière de voir le monde

Que fait un futur ingénieur quand il ne triture pas son computer ou ne planche pas sur un problème de math? Il

cultive son corps. En tout les cas chaque dernier mercredi de l'année scolaire, puisque le sport est passé facultatif au sein du programme des cours. Mercredi dernier donc, cent quatre-vingts élèves et enseignants de l'Ecole d'ingénieur ont confronté leurs aptitudes physiques en profitant des installations sportives du communal.

Les compétitions donnaient lieu à un classement par classe, chacune étant représentée par une, voire plusieurs équipes dans chaque sport. Faut-il souligner le côté appétissant du menu? Tournoi de badminton le matin, concours de tir, puis d'escalade sur le mur intérieur du centre sportif. Malgré les caprices de la

météo, la forêt du Communal accueillait un relais course à pied et VTT en début d'après-midi.

La cerise sur le gâteau a pris l'ampleur d'un ballon de football et du tournoi disputé en salle. Ce gâteau qui n'a pas manqué de répondre à la faim des participants. Comme les vacances du reste...

Résultats

Concours d'escalade: 1. F. Murer. 2. G. Triponez. 3. P. Fischer.

Relais course à pied/VTT: 1. P. Fischer-L. Cavalier. 2. L. Vieira-L. Reuche. 3. O. Duva-nel-L. Prieur.

Tournoi de Badminton: 1. J. Monnat. 2. S. Von Guten. 3. G. Lora.

Concours de tir à la carabine: 1. P. Chapatte. 2. G. Rohrbach. 3. V. Tran.

Tournoi de football: 1. 5E. 2. CP

Classement général par classe: 1. CP. 2. 1T. PFB



Ici, on déconseille la prudence au volant!

photo Besson

Tournoi de tennis La qualité avant la quantité



Les finalistes de ce onzième et certainement pas dernier tournoi de tennis.

photo Favre

Mis sur pied la semaine dernière par le Tennis-Club du Locle sur les terrains des Bosses, le Tournoi du onzième a rassemblé une soixantaine de sportifs venus, pour l'essentiel, des Montagnes neuchâtoises, mais également de Suisse allemande et même d'Allemagne.

Copie conforme du Grand prix de tennis Vaucher Sport, cette compétition officielle s'est déroulée pratiquement sans une goutte de pluie; à l'exception des demi-finales et des finales du dimanche après-midi, qui se sont jouées au sec à l'intérieur. Remercions au passage Dame Météo pour avoir fait preuve - une fois n'est malheureusement pas coutume - de compréhension.

Cette année, les non-licenciés ont boudé cette manifestation (trois participants au lieu des trente de la précédente édition) pour des raisons qui restent obscures. «Il faut cependant relever que tout le monde

a fait preuve d'un fair-play exemplaire; un comportement qui incite à vraisemblablement remettre ça l'an prochain», confiait avec satisfaction Bernard Vaucher, le principal organisateur. Sous quel nom? Le tournoi du douzième peut-être? C'est encore à voir...

Résultats

Simple messieurs non licenciés: 1. F. Pedone; 2. J. Burkhard.

Simple messieurs R5/R9. Demi-finales: M. Veillard bat C. Brandt 7-5, 7-6; C. Jacot bat T. Vauthier 6-1, 6-3. **Finale:** M. Veillard bat C. Jacot 6-4, 6-3.

Juniors III. Demi-finales: W. Kauz bat G. Konhke 6-2, 6-2; M. Pittet bat A. Robert 6-0, 6-0. **Finale:** M. Pittet bat W. Kauz 6-2, 6-2.

Juniors IV-V. Demi-finales: J. Bruschweiler bat C. Randin 6-2, 6-0; C. Vaucher bat A. Dumarthey 6-1, 6-1. **Finale:** J. Bruschweiler bat C. Vaucher 6-1, 7-5. PAF

Le Cerneux-Péquignot Décès de Clotilde Calame

La Communauté du Cerneux-Péquignot a rendu les derniers hommages à Clotilde Calame, décédée dans sa 66e année, suite à une cruelle maladie supportée avec courage et abnégation. Quand une personne passe toute sa vie dans

le même village, l'effacement de sa silhouette laisse un vide profond. D'autant plus que Mlle Clotilde cachait derrière des propos vifs, mais jamais détournés, sa sensibilité et surtout sa grande générosité. EVD

NAISSANCE

DOMINIQUE et MATHIEU sont heureux «leur petit frère»

LUCAS

est né le 3 juillet 1997

pour agrandir le cercle des hommes préférés de Maman

Clinique LANIXA SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Caroline RUBI et Patrice MOLLIER
Route du Communal 2
2400 Le Locle

Un grand merci au Dr Reichen, ainsi qu'à Cynthia et à toute l'équipe.

Jubilé Il y a cinquante ans, les Suisses disaient oui à l'AVS

L'assurance vieillesse et survivants (AVS) a cinquante ans. Après des attermolements de plusieurs années, les Suisses avaient approuvé la loi le 6 juillet 1947 à une grande majorité. Depuis, l'AVS est devenue la principale assurance sociale du pays.

Howard Dubois*

Les voix réclamant une prévoyance vieillesse gérée par l'Etat ont commencé à se faire entendre à la fin du siècle dernier. Cette exigence a émergé en raison des problèmes sociaux liés à la révolution industrielle. Les initiants de la grève générale de 1918 réclamaient la même chose.

La détresse sociale durant la Première Guerre mondiale a donné un élan nouveau aux partisans d'une assurance vieillesse soutenue par l'Etat. Le 6 décembre 1925, peuple et cantons approuvaient l'ajout dans la Constitution fédérale des articles 34quater et 41ter. La Confédération était alors chargée d'introduire l'AVS par le biais d'une loi, financée par les impôts sur l'alcool et le tabac, notamment.

Refus en 1931

Un projet de loi préparée par le Parlement était refusé en référendum le 6 décembre 1931. Les citoyens désapprouvaient le mode de financement proposé et craignaient une augmentation de la bureaucratie. L'assurance n'a ensuite plus fait partie des priorités en raison de la crise et de l'insécurité politique.

Mais l'idée a connu un second souffle grâce au sentiment de cohésion né de la Deuxième Guerre mondiale. Les allocations pour perte de gain octroyées dès 1940 y ouvraient la voie. Rapidement, des voix se faisaient entendre qui pensaient que le financement et l'organisation de cette assurance sociale pourraient trouver un prolongement après la guerre avec l'AVS.

En 1944, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'économie publique d'exa-

miner à nouveau la question de l'AVS. Une commission d'experts présidée par l'ancien président de l'Office fédéral des assurances sociales Arnold Saxer a préparé un projet. Le Conseil fédéral l'a transmis en 1946 au Parlement. Ce dernier l'a approuvé le 20 décembre 1946.

Certains milieux patronaux, les fédéralistes romands et une partie des conservateurs catholiques étaient opposés au projet. Ils voulaient laisser le réseau de sécurité sociale à la famille. Ils ont lancé un référendum mais sans succès, cette fois. Le 6 juillet 1947, le peuple suisse se prononçait en faveur du projet par 862.036 oui contre 215.496 non. La participation atteignait 80% et tous les cantons sauf Obwald disaient oui.

L'idée de l'AVS a reçu un large soutien dans tout le pays et dans toutes les couches de la population. Le lendemain, la presse s'en faisait l'écho. Ainsi, le «Berner Tagwacht», journal socialiste, évoquait un «succès triomphal». Mais la radicale «Neue Zürcher Zeitung» parlait aussi d'un «bon jour pour la démocratie».

Entre 40 et 70 francs

La loi sur l'AVS est entrée en vigueur le 1er janvier 1948. Les facteurs apportaient bientôt les premières rentes. A cette époque, elles se situaient entre 40 et 70 francs. Malgré dix révisions, l'AVS reste la même sur le fond. Elle garantit un minimum vital à tous les retraités et constitue avec les prévoyances professionnelle et privée les trois piliers.

Selon le «principe de répartition», les générations actives financent les rentes des retraités. Tout allait bien pendant les années de haute conjoncture et de haute natalité. Mais la crise économique, la baisse de la natalité et le vieillissement de la population ont mis les caisses de l'AVS dans une situation difficile. L'assainissement et le financement de l'AVS seront les thèmes principaux de la 11e révision.

HOD

* Journaliste à l'Agence télégraphique suisse



Le conseiller fédéral socialiste Hans Peter Tschudi (qui saute allègrement une barrière lors d'une course d'école du Conseil fédéral) a été le grand artisan de la modernisation de l'AVS entre 1960 et 1973. photo Keystone-a

Un pas important accompli aussi pour les assurances chômage et invalidité

La votation du 6 juillet ne créait pas seulement les bases pour l'AVS. Elle mettait aussi sur les rails l'assurance invalidité (AI) et l'assurance chômage (AC).

En plus de l'AVS, les initiants de la grève générale de 1918 réclamaient l'introduction d'une assurance invalidité. Avec son oui à l'ajout dans la Constitution de l'article 34quater en 1925, le peuple chargeait la Confédération d'introduire l'AVS et l'AI.

Le refus du peuple d'une

AVS en 1931 et les années de crise ont laissé l'AI sur la touche. Il n'en a plus été question avant la votation du 6 juillet 1947. Le peuple donnait alors son aval à la loi sur l'AVS et permettait l'introduction de l'AI.

AI en 1960

En 1955, le Conseil fédéral chargeait une commission d'experts de préparer un projet. Les Chambres fédérales donnaient leur aval à la loi sur l'assurance invalidité en 1959. Elle entrait en vigueur le 1er janvier 1960, personne n'ayant lancé de référendum.

L'AI fonctionne selon un système comparable à celui de l'AVS.

Lors de la votation de 1947, les Suisses avaient en outre approuvé l'article dit économique (34 ter) avec 53 % de oui.

Nécessité comprise

Cet article donnait à la Confédération la compétence de prendre des mesures pour lutter contre les crises en collaboration avec l'économie privée. Elle était notamment chargée de présenter au Parlement des mesures pour une assurance chômage.

Entrée en vigueur début 1952, la loi sur l'assurance chômage permettait aux cantons de rendre l'assurance obligatoire. Mais le chômage n'occupait pas l'esprit des gens durant la période de haute conjoncture. La crise des années 70 a en revanche montré la nécessité de développer l'assurance. La votation du 13 septembre 1976 ajoutait dans la Constitution un article sur l'AC (34novies). Il rend l'AC obligatoire pour tous les travailleurs et pose les bases légales. La loi correspondante est entrée en vigueur en 1984./ats

Les fonds de l'AVS devraient rapporter plus grâce aux placements en bourse

Grande première: depuis le 1er juillet, des fonds de l'AVS sont investis en bourse. L'UBS vient d'être mandatée pour placer 300 millions de francs en actions suisses. A terme, 10% des 27 milliards de fortune de l'AVS seront engagés en actions suisses et en obligations étrangères. Objectif: améliorer les rendements et soulager une situation financière tendue.

Le mandat donné à l'Union de Banques Suisses (UBS) n'est qu'un premier pas. Le Fonds de compensation de l'AVS va octroyer cette année encore «plusieurs autres mandats de quelque 100 millions de francs», a indiqué lundi dernier l'un des représentants de cet organe, qui, de Genève, gère la fortune de l'assurance vieillesse et survivants (AVS).

Fin décembre, 500 millions de francs, représentant environ 2% de la fortune de l'AVS, seront placés en actions de sociétés suisses. Un même montant sera nouvellement investi en obligations de débiteurs étrangers. Celles-ci seront li-

bellées en francs suisses et en monnaies étrangères. Du jamais vu jusqu'ici.

Triés sur le volet

Les banques et sociétés financières se livrent à une lutte féroce pour obtenir la gestion de l'un ou l'autre de ces paquets. Elles étaient plus de cinquante en lice avant les présélections, précise Paul

Hasenfrazz, président du conseil d'administration du Comité de l'AVS, confirmant des informations récemment publiées par la «Handelszeitung».

Elles seront «six ou sept» en fin d'année. La sélection définitive devait initialement intervenir au 1er trimestre. Mais «on préfère se donner le temps», explique-t-on aujourd'hui à Genève.



Grande première: depuis le 1er juillet, des fonds de l'AVS sont investis en bourse. photo a

Le Fonds de compensation de l'AVS veut être sûr de prendre les bonnes décisions. A terme, ce sont 3 milliards de francs au total, soit environ 10% de la fortune de l'AVS, qui seront engagés dans ces nouvelles formes de placement.

L'AVS espère sur ces fonds des rendements de 1 à 2% supérieurs à ceux obtenus jusqu'ici sur les obligations de débiteurs suisses et sur les prêts accordés, notamment aux collectivités publiques. Le rendement moyen des placements de l'AVS est de 5,4% à 5,8% pour les cinq dernières années.

Avec la 10e révision

La loi autorisait depuis 1948 déjà l'AVS à investir sa fortune en obligations étrangères. Le conseil du Fonds de compensation n'avait toutefois jamais utilisé cette possibilité. Les investissements en actions ne sont en revanche autorisés que depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier dernier, de la 10e révision de l'AVS. Une révision qui a mis plus de 20 ans à mûrir./ats

Le système est dépassé, bientôt des nouveaux numéros

Les numéros AVS sont aussi vieux que l'assurance. Le système de numérotation, établi selon les conditions en vigueur en 1948, est dépassé. L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) cherche de nouvelles solutions, a-t-il précisé en confirmant une information de «Facts».

Le système de numéros AVS date de l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) en 1948. Tous ceux qui ont affaire avec l'AVS reçoivent un numéro. L'armée, les caisses-maladie, le contrôle des véhicules et les offices de taxation fiscale utilisent aussi les numéros qui ont passé de huit à onze chiffres à la fin des années 60.

Les trois premiers chiffres désignent le nom de l'assuré. Les deux suivants, son année de naissance. Les trois suivants indiquent son sexe, le jour et le mois de la naissance alors que les trois derniers sont des numéros d'ordre. Le système de répartition des noms était

adapté aux noms de l'époque mais est dépassé. Ainsi, l'augmentation du nombre de noms étrangers, notamment les turcs commençant par Y, démontre ses limites.

En outre, le nombre de divorces et les changements dans le droit du nom ont aussi accru les difficultés. D'autre part, le changement de siècle pose problème. En 2000, la numérotation recommencera à 0. Cela pourra créer des confusions.

D'ici à cinq ans

L'OFAS cherche actuellement un nouveau système de numérotation, indépendant du nom et de la date de naissance. Diverses études sont en cours. Les nouveaux numéros seraient moins sensibles aux changements. Ils seraient attribués définitivement, éventuellement dès la naissance. En outre, la carte AVS doit aussi être modernisée. Les nouveaux numéros devraient entrer en vigueur d'ici à cinq ans. Pendant une période de transition vieux et nouveaux numéros pourraient cohabiter./ats

Société De la «vache folle» à la maladie de Creutzfeldt-Jakob

La maladie de la vache folle, soupçonnée de transmettre à l'homme la maladie de Creutzfeldt-Jakob, suscite des interrogations et des inquiétudes universelles. Pourquoi et comment se produit-elle? Quels sont les risques réels? Qui est menacé? Quelles viandes manger et éviter? Le point, avec le professeur Jean-Jacques Hauw, chef du laboratoire de neuropathologie du Centre hospitalier Pitié-Salpêtrière à Paris.

Paul Giniewski*

— La maladie de Creutzfeldt-Jakob fait couler beaucoup d'encre, ces dernières années surtout. Depuis quand la connaît-on?

— (Professeur Hauw) Elle a été découverte il y a 75 ans environ par deux neuropathologistes, les Drs Creutzfeldt et Jakob, d'où son nom. Elle se manifestait par une démarche hésitante du malade, des tremblements, des difficultés à parler, une incoordination motrice et des troubles du raisonnement. On la considérait à cette époque comme une maladie dégénérative, telles les maladies d'Alzheimer et de Parkinson: des neurones dégénéraient, mais on ne savait pas pourquoi.

On a commencé à mieux comprendre lorsque des épidémiologistes en neurologie ont étudié une tribu de Nouvelle-Zélande, les Fore, qui présentaient les mêmes incohérences motrices, les mêmes syndromes cérébelleux, c'est-à-dire dus à une lésion du cervelet, la partie de l'encéphale qui assure le contrôle de l'équilibre et la coordination des mouvements. Ces désordres, appelés «Kuru», se terminaient régulièrement par la mort du malade. Lorsqu'on autopsiait son cerveau, on découvrait une dégénérescence des neurones similaire à celle des victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Par quoi les Fore avaient-ils été infectés? Ils pratiquaient un cannibalisme rituel. Après le décès de leurs anciens, ils mangeaient certaines parties de leur corps: les hommes consommaient les muscles, les femmes et les enfants les viscères, autrement dit les

abats, et l'on constata que les femmes et les enfants étaient les plus nombreux à être atteints. L'hypothèse d'une contamination par la consommation de chair humaine se vérifia: lorsqu'on incita les Fore à abandonner leur pratique anthropophage, la maladie a été éradiquée.

— Par quels symptômes se manifeste la maladie? Comment peut-on la diagnostiquer? Quelle est sa fréquence?

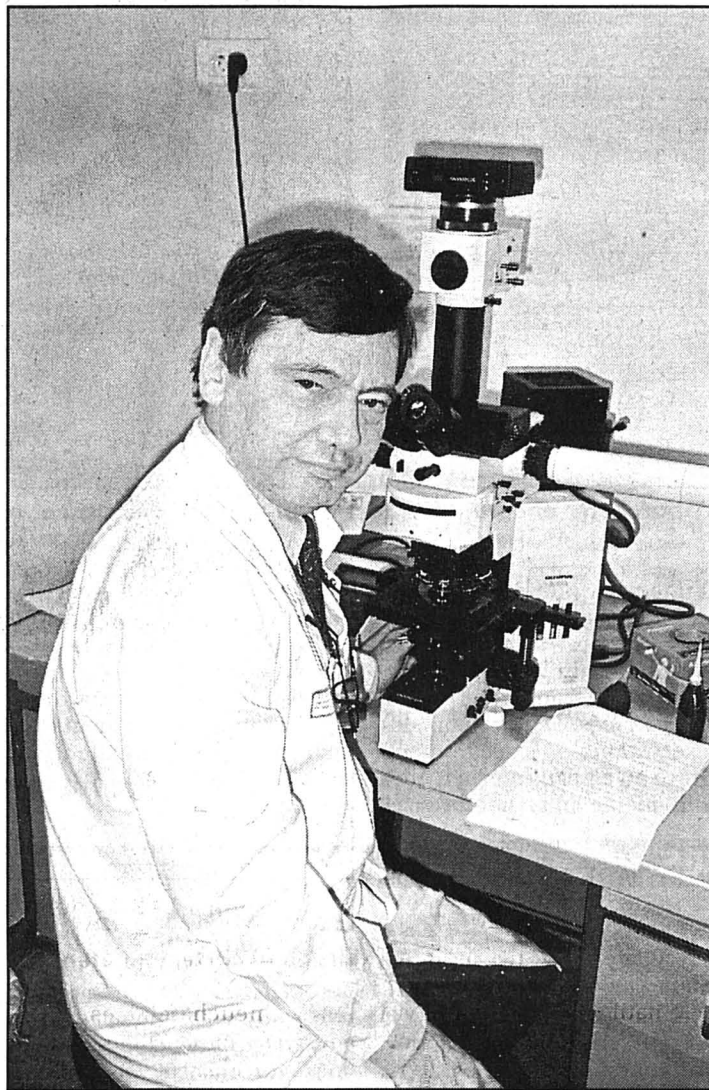
— C'est une maladie excessivement rare chez l'homme: quel que soit le pays, l'incidence est de un cas par million d'habitants. Les maladies voisines observées chez l'animal, comme la maladie de la vache folle ou la tremblante du mouton, sont beaucoup plus fréquentes. Dans la forme habituelle de la maladie, les patients ont de 40 à 70 ans. Dans la nouvelle variante de la maladie, l'âge moyen est de 29 ans. Les premiers signes sont la perte des notions de temps, d'espace, des troubles des fonctions intellectuelles, parfois l'agressivité, en somme une démence. S'y associent d'autres troubles neurologiques, notamment la perte de la coordination motrice, des troubles de la marche. L'issue fatale est malheureusement inéluctable chez les personnes atteintes, en quelques mois, et dans les nouvelles variantes de la maladie, en quelques années.

Le diagnostic est difficile à faire. Un diagnostic certain nécessiterait l'examen d'un fragment de cerveau. Mais une biopsie du malade vivant ne se pratique que dans des cas très rares, car elle est compliquée et, du point de vue éthique, lourde à accepter, étant donné les lésions cérébrales qu'elle peut entraîner. On tente de le faire par des tests biochimiques: on examine le liquide rachidien, le sang, pour chercher la présence de protéines associées aux maladies à prions. Néanmoins, un diagnostic sûr ne peut être porté que post-mortem par une autopsie du cerveau permettant de constater les lésions spécifiques de la maladie.

De l'animal à l'homme

— Quelles sont les causes de la maladie dans nos sociétés (pas cannibales)?

— On distingue trois grandes catégories de cas. En premier lieu, la plupart (80% des cas) surviennent de façon sporadique, c'est-à-dire qu'on ne trouve aucune cause, quelle que soit la manière de la rechercher. Deuxièmement, dans 10 à 15% des cas, on constate une grande fréquence de la maladie dans



Jean-Jacques Hauw: «La maladie reste rare chez l'homme».
photo Giniewski

certaines familles. Enfin, et c'est rare (5% des cas), la maladie a été transmise par des pratiques médicales. La principale d'entre elles a consisté à administrer des hormones de croissance extraites de glandes hypophysaires de cadavres humains, à des enfants atteints de nanisme. Le nanisme est une anomalie, liée principalement à des insuffisances hypophysaires ou thyroïdiennes, qui produit une croissance déficiente des cartilages et une taille de beaucoup inférieure à la moyenne.

Lorsqu'on a constaté l'apparition de la maladie

chez des jeunes ainsi traités, on a modifié la manière de préparer les hormones à partir de cadavres, par un traitement éliminant les germes, puis on a réussi à fabriquer des hormones hypophysaires synthétiques. C'est celles-là qu'on administre depuis une douzaine d'années aux enfants atteints de nanisme.

— Tout d'abord, on connaît depuis plusieurs siècles la «scrapie», appelée en français la «tremblante du mouton»: l'animal marche mal, tremble, se gratte, tombe et meurt au bout de quelques mois. Les mêmes symptômes sont apparus en Angleterre et ailleurs, dans les années soixante, chez les bovidés. On a soupçonné, sans preuve absolue, la responsabilité de farines animales dont se nourrissaient les animaux, obtenues à partir de carcasses de chats, de chiens, de singes et surtout de moutons, dont certains étaient morts de la «tremblante». Il y eut des milliers de cas en Angleterre, moins en Suisse et en France. Lorsque l'on a supprimé l'alimentation en farines animales, on a diminué la fréquence des vaches folles. Au même moment, une forme très particulière, jusqu'ici inconnue, de maladie de Creutzfeldt-Jakob est apparue en Angleterre, où 15 cas ont été reconnus à ce jour, et en France (un cas). Et comme on a trouvé dans les cerveaux des vaches folles les mêmes prions que dans les cerveaux des humains atteints de la maladie — ou tout au moins des prions qui en sont très proches — on a conclu que le prion avait franchi la barrière des espèces, entre l'animal et l'homme.

Ceci dit, les franchissements de la barrière sont rares. Il n'y a aucune présomption de transmission du mouton à l'homme. Et la transmission de la vache folle à l'homme est une simple hypothèse, non un fait scientifiquement établi. Les arguments en sa faveur sont forts, puisque la maladie de la vache folle, inoculée au singe, produit dans son cerveau les mêmes lésions que chez l'homme. Le seul moyen d'acquiescer une certitude serait d'inoculer les prions infectés à l'homme, mais pour des raisons d'éthique, ce n'est évidemment pas possible.

PGI

* journaliste libre

Lundi
Télévision
guérisseuse?

PGI

EN MARGE

Manger, ou non

On connaît les espèces non susceptibles d'être infectées. Parmi celles que nous consommons couramment, la volaille, le porc, les poissons par exemple ne représentent aucun danger. Pour les bovins, il faut privilégier les viandes en fonction de leur provenance. Les pays qui surveillent bien la fabrication de farines animales éliminent les animaux malades et leurs carcasses infectées et produisent une viande saine. On peut aussi éviter de consommer certaines parties de l'animal qui sont théoriquement les plus infectées: le cerveau, la moelle, les yeux. La consommation de la viande elle-même n'est pas risquée. Il faudrait théoriquement en absorber d'énormes quantités (par exemple des dizaines, des centaines de kilos par jour) pour

s'exposer à ces contaminations éventuelles, si l'animal était infecté. Le lait et les produits laitiers ne présentent aucun risque potentiel. Restent les sous-produits de l'industrie agro-alimentaire. Certaines parties des carcasses d'animaux, des graisses animales entrent dans la fabrication de gélatines, de cosmétiques, de confiseries, de savons. Pour protéger les consommateurs, des législations et des systèmes de surveillance ont été adoptés dans la plupart des pays. On a édicté des embargos sur les produits de certains pays. Les risques de contamination par les produits dérivés sont infimes, et si les législations sont correctement appliquées, ils sont pratiquement nuls.

PGI

Un nouveau venu

On définit le prion comme une particule protéique infectieuse, capable de se reproduire en l'absence de toute information génétique, et qui serait l'agent de transmission d'une maladie du mouton, la «tremblante», de la maladie de la vache folle et de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. En fait, le prion est une hypothèse, fort probable, mais pas complètement prouvée, élaborée par un chercheur américain, Stanley Prusiner. Il a trouvé dans le cerveau de malades morts de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, une protéine, qu'on trouve également chez les sujets normaux, avec la même composition chimique, mais d'une forme différente. On rencontre aussi cette forme différente chez les singes ou les autres animaux qui ont été infectés expéri-

PGI

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Remy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-
Michel Pauchard (adj.), Isabelle
Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum
(resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane
Meroni.

Le Locle: Pierre-François Besson (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Rodja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menuisier
(resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre
Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard
Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Une formule magique empruntée à un marabout d'Afrique, une pincée de poudre de perlbrequin et hop, nous voici tous momentanément «retardés» d'une semaine, bourrés d'espoir(s).

Humeur

Les mordus du sport

Si elle n'a pas le don d'enseigner ce samedi 28 juin, la potion concoctée permet d'entretenir les espérances. Ainsi, à sept jours du départ de la Grande Boucle, les forçats de la route peaufinent les derniers détails. Gilbert Gress de son côté ne désespère pas que cet ultime test avant la reprise lui permettra de résoudre l'équation à plusieurs inconnues sur laquelle il sèche depuis quelque temps déjà. D'autres n'ont qu'une obsession: enterrer dignement une tranche de vie qui aura laissé des traces.

La journée s'annonce donc bien remplie pour tous et d'autant plus belle qu'elle se terminera en apothéose. Très loin d'ici, à Las Vegas, deux champions d'exception ont en effet juré de tenir éveillé ceux que la nuit voudrait envoûter. Evander Holyfield et Mike Tyson, ces deux beaux bébés que le sport a modestement enrichis, vont se livrer un combat sans merci. On va voir ce qu'on va voir...

Stop! Le procédé rétroactif s'est arrêté là. Combien nous sommes-nous retrouvés telle Cendrillon sur les douze coups de minuit? Beaucoup, à n'en pas douter...

Rominger et Zülle aborderont donc le Tour de France dans une condition en forme de point d'interrogation. Gilbert Gress et ses gens seront à Tourbillon sans savoir où ils en sont réellement. D'autres se sont découverts de nouvelles préoccupations. Tout est donc rentré dans l'ordre et il ne restera en fait qu'une grosse tâche dans ce paysage: celle d'une monstrueuse supercherie à laquelle les mordus du sport, toutes disciplines - on veut croire que le noble art en est encore une - confondues, se sont laissés prendre.

Sûr que le prochain combat du siècle ne mordra plus...

Jean-François Berdat

Football Bruno Alicarte, un admirateur de Gilbert Gress

De Perpignan à Neuchâtel en passant par Canet-Plage, Montpellier, Bastia et Vitoria, le carnet de route de Bruno Alicarte est déjà riche de nombreuses étapes. A 25 ans, le Français a toutefois décidé de mettre un terme à ses pérégrinations. Et c'est pour quatre ans qu'il a signé à Neuchâtel Xamax. Est-ce dire qu'à la recherche du bonheur, le jeune défenseur pense l'avoir enfin trouvé?

François Pahud

Il y a deux ans, il était question que Bruno Alicarte (25 ans en janvier dernier) vienne renforcer les rangs de Neuchâtel Xamax mais la transaction n'avait pas pu se concrétiser. «Montpellier était trop exigeant par rapport à nos moyens», commente Gilbert Gress. L'arrière droit était alors parti pour Bastia avant d'être transféré au FC Alaves, l'équipe principale de Vitoria, chef-lieu du Pays basque (deuxième division espagnole).

Défenseur offensif

«Je considérais cette présence à Alaves comme passagère, confie Bruno Alicarte à qui manquait... la mer. En fait, explique le Français, j'étais tenté depuis un certain temps déjà par une expérience en Suisse, tout particulièrement à Neuchâtel car j'ai une grande estime pour Gilbert Gress. En outre, le style de jeu qu'il préconise me convient parfaitement. Je suis un défenseur qui aime participer à l'offensive, aussi ai-je été ravi lorsque Gress a repris contact avec moi». A Neuchâtel, pourtant, il n'y a pas plus de mer qu'à Vitoria, mais un lac il est vrai, et un paysage qui enchante Bruno et son amie Lydie. N'est-il pas important aussi que la femme se plaise dans son milieu?

Tous ces éléments, Gilbert Gress les connaissait. Mieux même. Il avait eu plusieurs

fois l'occasion de mesurer «de visu» les qualités d'Alicarte quand Montpellier affrontait le RC Strasbourg dont il était alors l'entraîneur. C'est donc une reconnaissance mutuelle des qualités des deux hommes qui a rapproché Alicarte de Neuchâtel Xamax.

Le nouveau venu avait un autre point de repère xamaxien en la personne de Thierry Bonalair. «J'ai joué contre lui lorsqu'il était à Lille», précise Alicarte. Ils ont dû se croiser souvent sur le terrain, l'un évoluant sur la droite de son équipe, l'autre sur la gauche de la sienne. Aujourd'hui, ils se croisent de nouveau mais sur le pas de porte de La Maladière, puisque Bruno arrive tandis que Thierry s'en va. Etonnamment, les noms de Sandjak et de Cyprien ne lui disent par contre rien du tout.

Épaté par la Suisse

Bruno Alicarte avait aussi une idée du championnat de Suisse grâce, notamment, aux images transmises le dimanche soir par la chaîne de télévision Canal+. La venue de Cyril Pouget à Servette l'a également incité à porter son regard sur l'Helvétie. Les exploits de l'équipe nationale au Mondial ne l'avaient pas laissé indifférent non plus. «Aux Etats-Unis, la Suisse m'a épaté», confie le Français.

Le natif de Perpignan (il y a fait ses premiers pas de footballeur en qualité d'arrière droit déjà) n'est pas du genre à compliquer les situations. Il a une mentalité de gagnant. «J'ai un caractère impulsif et optimiste. Et je n'aime pas perdre», ajoute-t-il. Mobile, avec ses 69 kg pour 174 cm, il voit ses principaux atouts dans «la vitesse et les centres», ce qu'Adrian Kunz confirme sans même que nous le lui demandions.

Il faut assumer

Bruno Alicarte est impatient d'entamer son premier championnat sous les cou-



Bruno Alicarte, un défenseur qui ne craint pas de participer à l'offensive. photo Charrière

leurs neuchâteloises. Un championnat qu'il devine très difficile mais qu'il espère «aussi bon, voire meilleur encore» que le précédent. «On a un début de compétition costaud, admet-il, mais il faut savoir assumer».

Il n'y a rien à ajouter. Sinon qu'avec Alicarte, Neuchâtel Xamax semble bien avoir joué une bonne carte. L'expérience acquise tant à Montpellier - où, en six ans, il n'a pas vu défiler moins de quatre entraîneurs - que dans les autres clubs aux particularités bien différentes devrait en tout cas servir à l'équipe.

FPA

Ambiance formidable

Si Bruno Alicarte ne peut se prononcer sur la valeur de sa nouvelle équipe par rapport à des adversaires qu'il ne connaît pas, il est en mesure de porter un jugement sur les qualités propres à Neuchâtel Xamax.

«Je trouve que nous avons un bon potentiel. Les joueurs sont de qualité. Je suis frappé par la facilité technique du groupe, avoue le Français. De plus, l'ambiance est formidable. Vraiment, je pense

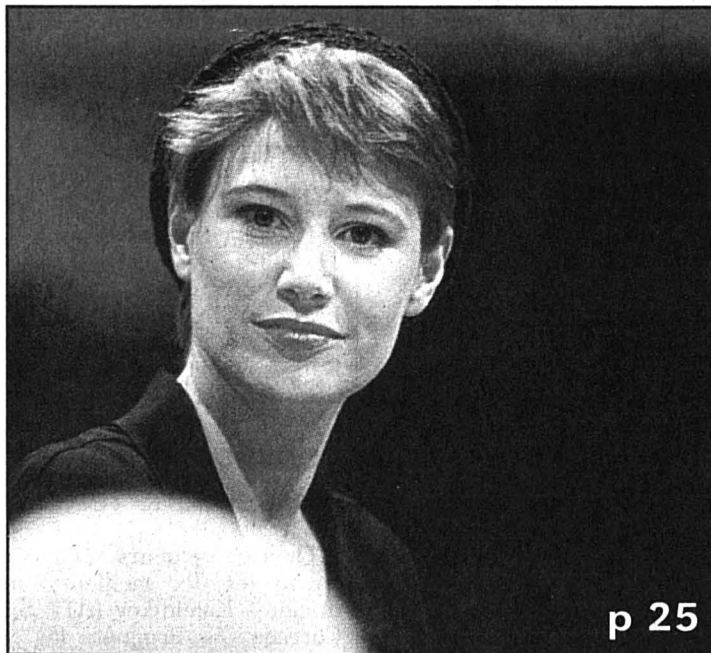
qu'on peut viser haut». Bruno Alicarte a également été sensible à la manière dont il a été reçu en terre neuchâteloise. «J'ai rencontré des gens accueillants et le club est bien structuré», confie-t-il.

Des compliments encore au sujet des conditions d'entraînement. «Les installations m'ont plu tout de suite. Elles sont excellentes, reconnaît le Français. Et l'environnement médical est de qualité».

FPA

MAGAZINE

France 2 Maitena est enfin de retour



p 25

Deux ans déjà qu'elle a quitté la Télévision suisse romande. Deux ans durant lesquels on ne l'a guère vue sur l'écran de M6 où elle avait pourtant de nombreux projets. Mais aujourd'hui, elle est bien de retour à l'antenne, sur France 2, à l'enseigne de «Vue sur la mer».

photo a

Poésie L'aveu d'amour et d'absolu de Jacques Roman

p 25



Vous partez en vacances, loin ou près de chez vous, au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne, qu'importe

Envoyez-nous vite une carte postale!

Dès le 14 juillet, votre journal publiera chaque jour une de vos cartes postales, et cela jusqu'au 16 août. Par ailleurs, un concours récompensera les envois les plus sympas et les plus originaux. Un voyage d'une semaine à Majorque (2 pers.), vol compris, reviendra au grand gagnant. Quant au deuxième prix, il consiste en deux billets d'avion pour la destination européenne de votre choix. Les moins chanceux se verront remettre des lots de consolation.

Vos cartes postales sont à envoyer dès aujourd'hui aux adresses suivantes: Concours «Envoyez-nous une carte postale», L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

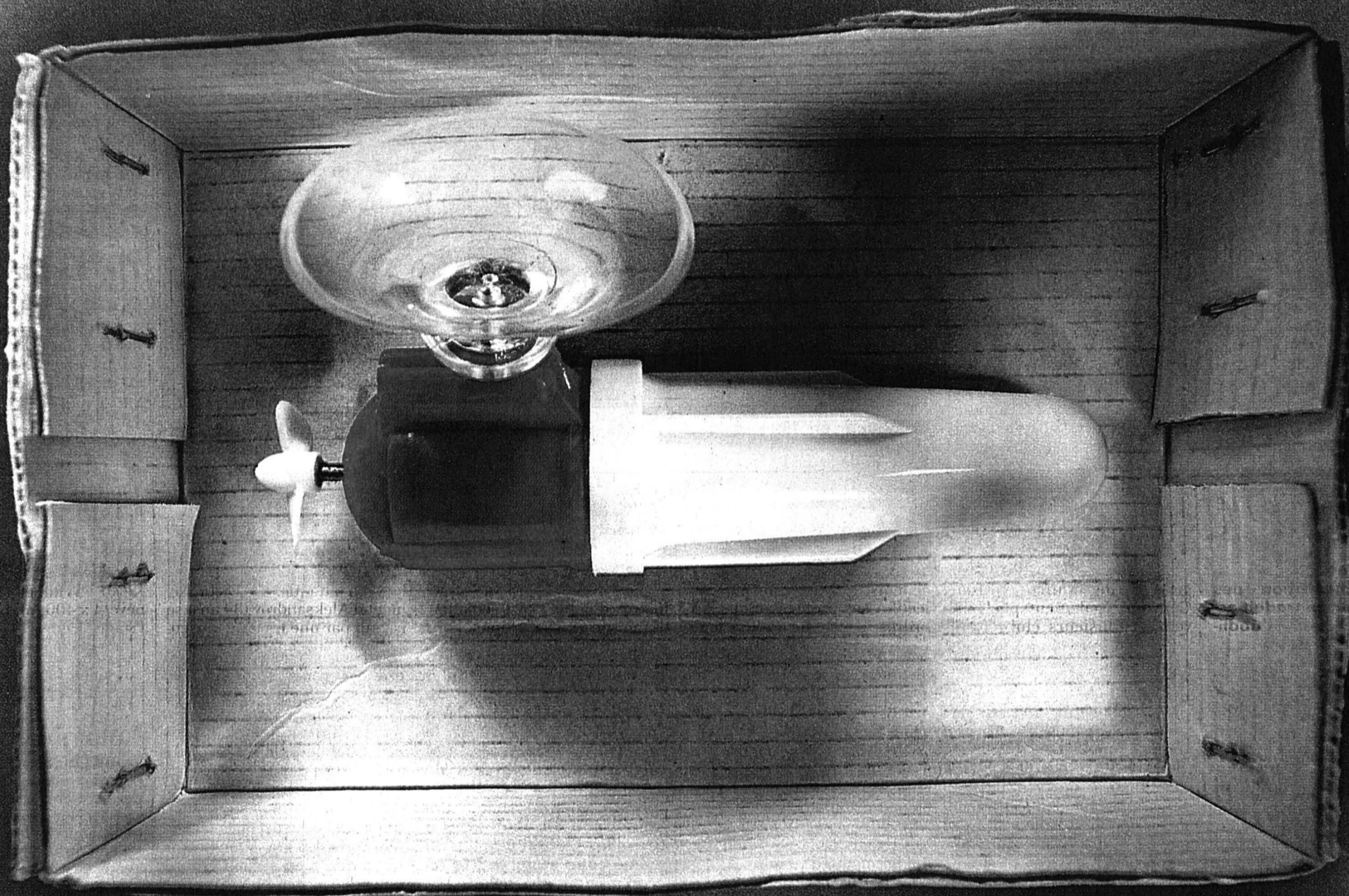
Ces prix sont offerts par

croisitour

Les artisans de l'évasion



SI VOUS SOUHAITEZ
DONNER UN COUP DE POUCE À VOS RAMEURS
FAVORIS AU CHAMPIONNAT SUISSE:



GRÂCE AU NOUVEL
INTERCITY-EXPRESS, VOTRE COLIS ARRIVERA
DANS LES 5 À 8 HEURES.

Dès maintenant, la nouvelle Expresspost est à votre disposition. Elle vous offre de nombreuses possibilités de faire parvenir rapidement votre colis au Rotsee, à Lucerne. Par exemple, grâce à Intercity-Express qui relie plus de 60 agglomérations de Suisse. Il vous suffit d'appeler le numéro gratuit 0800 88 88 88, et notre courrier viendra prendre votre colis chez vous. Il veillera ensuite à ce qu'il parvienne dans les 5 à 8 heures là où ce petit coup de vent dans le dos sera le bienvenu.

Expresspost. La poste la plus rapide de Suisse.

LA POSTE 

Escapade Se faufiler entre cascades et gorges de la Poëta-Raisse

Il était une fois au Val-de-Travers, dans le vallon de Lavaux, près de La Combaz, de l'eau qui s'écoulait, qui s'écoulait... durant des millénaires, creusant son chemin dans le flanc de la montagne pour rejoindre l'Areuse. Complètement sauvage, cette gorge ne laissait personne la traverser. D'ailleurs, les anciens du village la trouvaient si vilaine qu'ils l'avaient baptisée Poëta-Raisse. Toutefois, au XIXe siècle, l'homme se décida à y jeter les premiers ponts. Depuis, la Poëta-Raisse s'est transformée en lieu magique et offre aux randonneurs de splendides balades au détour de ses sous-bois, ses cascades et même de ses grottes.

Lorsqu'au XIXe siècle, l'homme prit d'assaut les gorges de la Poëta-Raisse pour y larguer des amarres permettant de s'y aventurer, tout ne se fit pas tout seul. A plusieurs reprises, le torrent déchaîné par les orages ou la fonte des neiges réduisit le fragile ouvrage à néant, en l'arrachant littéralement des rochers où il était fixé. Alors, à force de volonté et de courage, on repartit de zéro et on répara ce que les déluges de la nature avaient détruit: on tailla des marches dans la pierre, on traça des sentiers et on réinstalla des ponts plus beaux et plus solides qu'avant.



La Poëta-Raisse ou de splendides balades dans un cadre pittoresque.

photos sp

C'est le 1er août 1857, il y a bientôt 140 ans, que le «Courrier du Val-de-Travers» annonça qu'il était désormais facile de franchir les cascades et les gorges qui séparaient la combe de Lavaux du lieu dit «Pouettaraisse». C'est en effet à cette époque-là qu'un ingénieur français aurait commencé à aménager les gorges. Mais c'est en 1871 que la Société du musée de Fleurier s'attela véritablement au gros oeuvre.

Trois ans plus tard, les ponts et les sentiers furent inaugurés. Ce qui n'empêcha pas mère Nature de jouer les capricieuses. Ainsi, durant des décennies, au printemps, le torrent continua à avaler les jolis ponts que la neige avait épargnés durant l'hiver. Et chaque printemps, on reconstruisait. La Société des sentiers des gorges de la Poëta-Raisse prit la relève du musée de Fleurier le 9 octobre 1942.

C'est durant l'été 1982 qu'eut lieu la dernière restauration importante des gorges, suite à d'importants dégâts causés deux ans plus tôt par un orage exceptionnel; rendu fou, le ruisseau arracha tout sur son passage. Le spectacle était désolant et les gorges impraticables. Il aura fallu réunir 150.000 francs pour tout réparer, un montant obtenu grâce à la générosité des membres de la nouvelle Société des gorges

de la Poëta-Raisse. Le site tout beau tout neuf sera alors inauguré le 11 septembre 1983.

Aujourd'hui, le promeneur est reconnaissant, car lorsqu'on part en balade depuis Môtiers en ces lieux magiques et pittoresques, on est tout de suite séduit. Par ici, par le bruissement du ruisseau, par là par celui des chutes et plus haut par celui des cascades.

Corinne Tschanz

Les chamois sont rois

Le chamois, le bouquetin et le lynx... Ces trois espèces animales, qui avaient totalement disparu de la région, ont été réintroduites dans la réserve du Creux-du-Van ces 40 dernières années. Et aujourd'hui, les chamois règnent en rois sur les hauteurs de la Poëta-Raisse, mais leur approche n'est pas évidente, ces animaux étant d'une grande méfiance.

Basés au Creux-du-Van depuis leur réintroduction dans les années 60, les bouquetins peuvent eux aussi être surpris durant la promenade. En revanche, on ne sait pas ce qu'est devenu ce vieux mâle qui, il y a quelques années, avait pris ses quartiers sur les rochers surplombant

le vallon de Lavaux et qui, en vieux grognon solitaire, se plaisait à charger les promeneurs.

Quant aux lynx, si vous avez la chance exceptionnelle d'apercevoir l'un de ces superbes félinés durant votre escapade, sachez que vous n'avez pas la berlue: un couple a été lâché à la ferme Robert un beau matin de juillet 1974. Et le loup? Il a disparu, de même que le dernier ours a été abattu en 1770 au pied du cirque du Creux-du-Van par le bûcheron et charbonnier David Robert. D'ailleurs, chaque année, à la ferme Robert, un simulacre de combat rappelle ce terrible corps à corps.

CTZ

Petit tour au musée

Puisque vous êtes à Môtiers, ne manquez pas de faire un petit tour au Musée régional d'histoire et d'artisanat qui se trouve dans la Grand-Rue, dans les locaux de la maison des Mascarons. Il propose une douzaine de salles consacrées à la reconstitution d'ensembles artisanaux sauvés au Val-de-Travers, à l'image d'un atelier de pendulier (photo), de maître horloger ou encore de sellier-bourrelier. Y sont aussi reconstitués une fromagerie jurassienne, une cuisine campagnarde, une chambre des dentellières, une pâtisserie artisanale, un bistrot des années 1900 et même une distillerie d'absinthe.

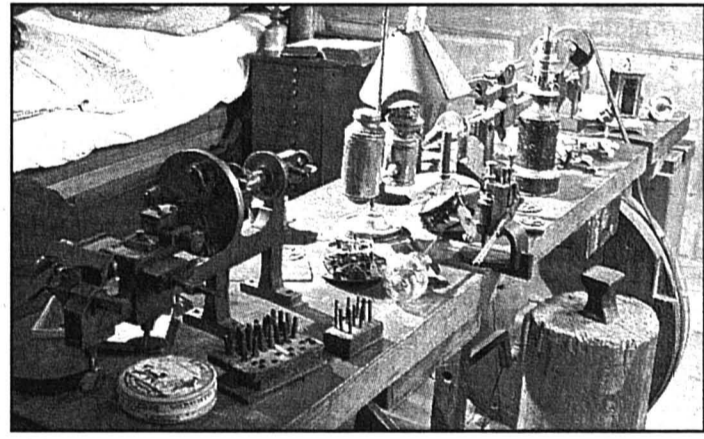
Une salle polyvalente (théâtre, concerts, confé-

rences et expositions temporaires) complète la partie muséographique. L'ensemble des bâtiments a été restauré entre 1970 et 1985, les murs extérieurs ayant été cré-

pis à la chaux selon les procédés traditionnels.

CTZ

● Le musée est ouvert d'avril à octobre, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, de 14h à 17h.



Coup de fourchette Avec chandelle et musique

Nappe rose, plantes vertes, une bougie, deux roses et Mozart, le décor est planté à l'Hôtel de commune de Dombresson pour des repas sobres et soignés. Agé de 34 ans, Michel Stangl, le chef et patron de l'établissement, apprécie la discrétion et la franchise des saveurs. Il aurait même tendance à les traiter en moderato cantabile, de manière à ne choquer personne. C'est ainsi que la tendance méditerranéenne de ses plats s'atténue dans la sérénité du Val-de-Ruz. Pas d'huile d'olive amère, ni d'ail à faire chanter les papilles dans l'entrée à la grecque. Les gousses sont confites, le goût y est mais pas la clameur.

Les viandes et volailles, choisies pour leur excellente prove-

nance, sont également traitées en douceur, à température basse et pratiquement sans graisses. Les accompagnements de légumes, saisis délicatement, ne cherchent pas non plus les coups d'éclat. On peut trouver tout cela un peu fade, mais Michel Stangl ne demande pas mieux que d'accentuer le ton des saveurs, sans trahir pour autant son style qui laisse les produits s'exprimer naturellement, sans sauces intempestives et épices tonitruantes. Il faut retenir son adresse pour la qualité de sa cuisine et aller le trouver en septembre pour goûter à ses plats de poisson et de chasse, lorsqu'il avoue se faire plus audacieux.

Laurence Carducci



La discrétion d'un jeune chef pour un établissement de tradition.

photo Leuenberger

Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

Départ de Genève:

Ankara (450.-) avec Turkish Airlines
Bastia (489.-) avec Air France/Corse Méditerranée
Belgrade (555.-) avec Czech Airlines
Catane (390.-) avec Eurofly
Nice (288.-) avec Air France
Palma (390.-) avec Air Europa
Prague (370.-) avec Czech Airlines

Départ de Zurich

Amsterdam (250.-) avec Malaysia Airlines

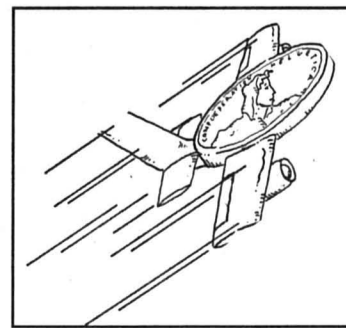
Ibiza (390.-) avec Crossair/McPPlane

Kiev (495.-) Ukraine International Airlines

*Tarif jeunes

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.travelmarket.ch/gefic> et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.



France 2 Le retour de Maïtena, made in France

Deux ans après avoir quitté la Télévision suisse romande, Maïtena Biraben a enfin fait son apparition mercredi soir sur France 2, dans sa nouvelle émission, «Vue sur la mer». Interview.

A Paris, elle est surnommée «l'Arlésienne». Normal, cela fait deux ans que la presse française annonce, à grand renfort de (fausses) informations et de photos, l'arrivée de sa jolie frimousse et de son impertinence sur le petit écran. On finissait par se lasser, mais pas elle. «Je me suis occupée, vous savez», explique-t-elle avec un abattage de mots dignes d'un Titi. «J'ai fait un documentaire sur l'extrême pauvreté, j'ai fait un fils, j'ai remplacé Alexandra Kazan sur une chaîne du câble (Paris Première), j'ai animé «Télé Casting» sur M6... Bref, j'ai fait des trucs, mais je suis contente d'avoir enfin réalisé ce pour quoi je suis venue en France: animer un 22h30 sur le service public».

— Etes-vous satisfaite de l'émission?

— La forme m'importe peu, du moment que je n'y fais pas

de la figuration. Je n'aime pas suffisamment la télé pour y faire la potiche. Il faut que les choses aient un sens pour moi.

— Quelle est votre définition de l'impertinence?

— Ne pas se prendre au sérieux et ne pas être impressionné par la célébrité. Il n'y a que le talent qui m'impressionne. Quelle que soit la personne qui se trouve en face de moi, si je ne comprends pas ce qu'on me raconte, je le dis. Je ne suis pas tendue parce que je reçois Guillaume Durand ou Pascal Légitimus.

— Y a-t-il des sujets que vous n'abordez pas?

— Je déteste entrer dans la vie privée des gens. Dans «Vue sur la mer», le but du jeu est de parler des vacances. Mais on ne remplit pas une émission d'une heure en ne parlant que des vacances, on arriverait vite au bout. Surtout quand les gens que je reçois ne les aime pas. Le but de l'émission est de divertir, mais j'essaie de faire découvrir la personne derrière les personnalités. J'aimerais bien que les téléspectateurs se disent: «Oh ben, tiens, je ne pensais pas qu'un tel ou qu'une telle était comme ça»,

en éteignant leur téléviseur. Pour y arriver, je ne demande pas à Carole Laure, par exemple, si elle couche avec son mari, mais si c'est elle qui fait les bagages de Lewis Furey.

— Avez-vous participé au choix des invités?

— Un peu. Mais, vous savez, être animateur ne signifie pas faire tout ce que l'on veut. Je le croyais au début, mais ce n'est pas le cas.

— Vous préféreriez être journaliste?

— Oh!, non. Je n'ai pas de carte de presse et j'en suis fière. Je revendique le métier d'animateur, parce que c'est un putain de beau métier.

— Quelles qualités requiert-il?

— Il faut toutes les qualités: être généreux, aimer les gens, être très professionnel, c'est-à-dire prendre en compte le temps, le cadre, les réalités de l'équipe qui réalise l'émission, l'invité, savoir aller chercher là où il ne veut pas qu'on aille, sans le violer. C'est complexe et riche à la fois.

— Avez-vous des modèles?

Vue sur Maïtena en action

Thierry Ardisson l'avait repérée dans «Ça colle et c'est piquant», sur la Télévision romande, et lui a donné son nouveau concept cathodique estival, «Vue sur la mer». Il s'agit d'un talk show qui se déroule dans un pittoresque hôtel cannois. Du bar au jardin, en passant par la piscine, le salon, le coin pétanque et tous les recoins de l'établissement, Maïtena égrène un chaquet de questions légères, impertinentes quelquefois. Elle soumet ses invités à une inter-

view «Grain de sable» (qui fait grincer des dents) à une interview «Coup de soleil» (qui fait rougir). Elle les fait réagir à toutes sortes de rubriques («Drague show»: un playboy drague sur la place avec une caméra cachée; «La rubrique dingue»: tout ce qu'il y a de plus insensé, de plus stupide et de plus nul comme manifestation sur la Côte d'Azur) et à divers reportages sur les vacances.

Divertissante, l'émission — dont la première a eu lieu mer-

credi dernier sur France 2 — n'est pas intéressant pour deux sous. Mais, et c'est dit sans aucun esprit partisan, Maïtena la sauce. Paris n'a pas (encore?) amoiché sa fouille, sa spontanéité et son naturel. Ardisson ne s'y est pas trompé: il fallait l'importer dans le paysage audiovisuel français. Des nanas comme elle, aussi peu «faites», il n'en existe pas encore.

VCH

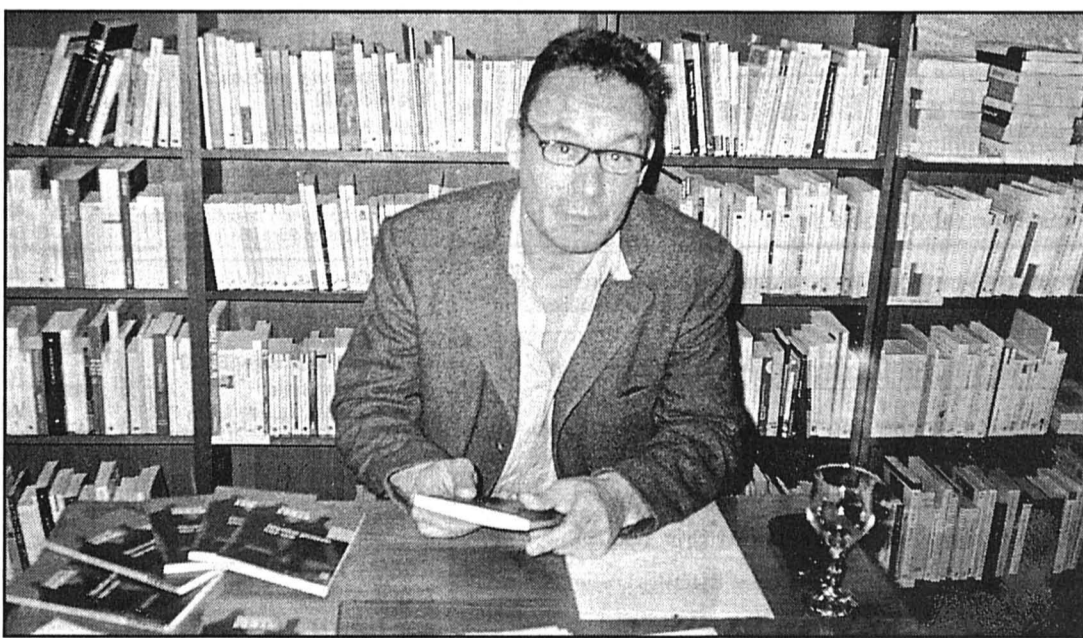
● «Vue sur la mer», le mercredi soir à 22h30 sur France 2.

Jacques Roman Quand la poésie se fait aveu d'amour et d'absolu

Aborder Jacques Roman, ce n'est jamais accoster. Davantage faudrait-il entendre partir à l'assaut. Nulle évidence, nul truisme dans son écriture hâchée où se bousculent, violentes, les images de la mort, de la souffrance, du silence, de la difficulté d'être — mais aussi, oui, de la rage de vivre. Accueilli récemment à la librairie La Méridienne, à La Chaux-de-Fonds, le poète, qui est aussi comédien, a donné lecture d'extraits de son dernier ouvrage publié*.

Pour un poète que blesse «la tenace brûlure de l'absolu», selon l'admirable expression de Jean-Dominique Humbert, l'intérêt n'est pas de se raconter, ni de se plaindre. Mais la douleur est universelle. Il s'agit ici de la douleur d'être, certes ancrée dans la biographie du poète, et qui nourrit son écriture, mais qui ne fait jamais une histoire. «Sur la table de boucherie sur laquelle j'écris / mais ceci n'est pas le début d'une histoire», précise Jacques Roman.

Pourtant, parcours il y a. A la fin du recueil, composé de huit textes distincts, le poète



Jacques Roman lors d'une récente séance de dédicace et d'animation à la librairie La Méridienne, à La Chaux-de-Fonds. photo Brossard

aura revisité son enfance, réglé ses comptes avec sa mère et se sera réconcilié avec lui-même.

Se colleter avec l'inconnu

L'absolu, pour Jacques Roman, se vit au présent. Et le présent ne saurait être que l'écriture, un temps libéré du temps, coincé entre «l'inconnu qui te poursuit» et l'incon-

nu «qui te précède». Ainsi, se souvenant de ses 12 ans, le poète s'interpelle: «Tu n'as pas aujourd'hui vieilli de trente-quatre ans». Le souvenir de la souffrance alors vécue, qu'il laisse deviner, abolit le temps de l'état civil.

Et pour cette souffrance qui trouve son origine dans des «paroles funestes» qui lui furent adressées, l'oubli n'existe pas: «les yeux, les

oreilles, la peau, criante mémoire».

S'interroger sur l'être n'oblige pas le poète à s'enfermer dans un lyrisme abstrait. Au contraire, nombreuses et cruelles sont les images qui renvoient au corps: nerfs, peau, coups sur la tête, injonctions de commandement — «à ta place! à genoux!» (ponctuation ajoutée, ndlr).

Et finalement, ce corps souffrant est aussi le seul moyen de continuer à être. Nulle transcendance donc, dans l'absolu selon Jacques Roman. Le poète est son corps. Comme il le dit ironiquement «de ses chaussures faire le cuir ne va pas sans blessure». Et là, on pourrait croire à un aboutissement: une fois le cuir fait, un certain confort est possible. Sentiment aussitôt démenti, car «mort on se retrouve parfois chaussé à neuf».

Le parcours, donc, ne s'arrête pas avec la mort. Au contraire, «le cadavre, seul dira la vérité de celui qui vivant a dit vivre houle sous la calotte d'os». «Je me suis donné à l'intensité des instants plus qu'à leur légèreté», écrit aussi Jacques Roman, indiquant à quel degré d'exigence poétique il aspire.

La mère, terrible mère

Dans «Méduse toute crachée», le sixième texte du recueil, le poète convoque sa mère. Celle que l'on devine excessive, cruelle, folle pour tout dire. Qui aime sa propre mère ne comprendra pas ce texte vengeur dans lequel il s'écrie «Je voudrais que fût morte ma mère», avant

Quand les gens me reconnaissent à la Coop, ils disaient: «Oh!, t'as vu, c'est Maïtena». J'ai peur qu'en France, cela ne soit pas pareil. J'appréhende un peu. En tous les cas, on ne me verra jamais sur une couverture de magazine avec mon mari, mon fils et mon chien (rires). C'est bizarre, on fait ce métier pour être proche des gens, et en même temps, cela vous éloigne d'eux.

— La Suisse vous manque-t-elle?

— Oh! oui... La Suisse, c'est ma vie, ma culture! Je suis arrivée en Suisse à 21 ans et j'en suis partie six ans plus tard. De 21 à 27 ans, c'est là que vous apprenez à faire vos courses, à payer seule vos impôts et vos factures d'électricité. Moi, payer les impôts en France, je ne connais pas, payer son médecin après chaque consultation, je ne m'y fais pas. Ma culture est suisse, ma maison est suisse et la Suisse me manque. La qualité de vie de la Suisse n'est pas vraiment celle de Paris: en Suisse, il y a des tirettes à clopes, la Coop, la Migros...

— Alors, si la TSR vous rappelait?

— Oh la la, mais j'arriverais! J'adore la Télévision suisse romande. C'est là que j'ai tout appris; elle est ma famille. Cela sidère les Suisses, mais il existe une liberté à la TSR que je n'ai pas encore retrouvée. Si je l'ai quittée, c'est uniquement parce que je trouvais bien de prendre un risque. Mais la TSR reste ma maison.

Propos recueillis à Paris par Véronique Châtel

d'enfoncer le clou: «imaginée au fond des eaux, au cou une meule de moulin».

Quelle figure terrible que cette «anthropophage sans appétit maternel [...] catastrophe devant la vision paralysante d'avoir donné la vie». Dans ce texte, sans doute le plus immédiatement accessible sans être le moins redoutable, Jacques Roman donne un visage à son angoisse: une mère qui enfanta en lui «la crainte d'aimer». A la fin, cet aveu: «Je suis né monstre, je l'éprouve jusqu'à l'amour.»

Dans le dernier texte du même recueil, il donne la clé: «Enfin avouer, doucement encore avouer, jusqu'à l'extinction de la souffrance.» Comme effrayé des conséquences de l'aveu, il s'interroge: «Je n'ai plus mal; est-ce idiot?» C'est sur cette question que se clôt l'ouvrage, renvoyant le lecteur à lui-même.

Léo Bysaeth

* Jacques Roman, «Situation générale hier soir», éditions Paroles d'aube, 1997; poète, comédien, metteur en scène, l'auteur, qui a publié une quinzaine d'ouvrages, a reçu cette année de Pro Helvetia une bourse pour mener à bien un projet d'écriture.

COLOMBIER

*On ne voit bien qu'avec le cœur
L'essentiel est invisible pour les yeux.
Saint-Exupéry*

Madame Claire Pellaton-Deslauriers

Ariane et François Dreyer-Pellaton et leurs enfants,
Gaëlle et Kim, à La Chaux-de-Fonds,
Eric Pellaton et Barbara Babiasz, à Carlsbad, Californie

Madame et Monsieur Janine et Pierre Meyer-Pellaton, à La Chaux-de-Fonds
Marika Meyer, à Paris

Monsieur Paul-Emile Deslauriers, à St-Laurent

Madame et Monsieur Luce et Jean Jasmin-Deslauriers et leur fille, à St-Laurent

Monsieur et Madame André Deslauriers-Gibeault et leurs enfants, à Montréal

Madame Suzanne Deslauriers, ses enfants, à St-Laurent

Madame Annemarie Favre-Bulle, à La Chaux-de-Fonds

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre PELLATON

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami enlevé à l'affection des siens vendredi, à l'âge de 65 ans.

COLOMBIER, le 4 juillet 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds mardi 8 juillet, à 10 heures.

Jean-Pierre repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Chatenaya 3
2013 Colombier

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Jean-Pierre peuvent penser à l'Association d'Aide à l'Enfance La Chaux-de-Fonds, ccp 23-918-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU GROUPE ISMECA

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre PELLATON

Fondateur et Président d'honneur

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-10687

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ISMECA HOLDING

a le profond regret de faire part du décès de son Président d'honneur

Monsieur Jean-Pierre PELLATON

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-10688



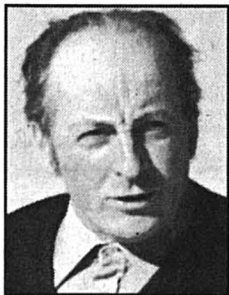
LE LIONS CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre PELLATON

son très cher ami dont il gardera le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-10670



REMERCIEMENTS

Une visite, une présence, un message, une prière, une offrande, des fleurs: nous avons reçu tous ces témoignages d'amitié comme des signes lumineux placés sur le chemin d'éternité de

Germain VEYA

Ils ont été notre soutien et notre réconfort. Soyez-en vivement remerciés.

Nous sommes reconnaissants envers les médecins, particulièrement M. Rossel et Mme Roth. Notre gratitude va également à l'aumônier P.-Ls Wermeille et au personnel de l'Hôpital de Delémont.

FROIDEVAUX/MONTFAUCON, juillet 1997

Son épouse, ses enfants,
petits-enfants et familles

La messe de trentième sera célébrée en l'église de Montfaucon, mardi 8 juillet 1997, à 19 h 30.

14-2761

ÉTAT CIVIL

Le Locle

NAISSANCES - 19.6. Devillers, Mélanie Amarande Marylène, fille de Devillers, Bertrand Michel Gabriel et de Devillers née Vogt, Marylène. 22. Comte, Nils, fils de Comte, Laurent Gérard et de Comte née Calame, Laetitia; Ramos de Oliveira, Juliana, fille de Da Silva Ramos, Ilidio et de Ferreira de Oliveira Ramos, Helena.

MARIAGE - 27.6. Rieder, Philippe et Geiser, Silvia Monique.

DÉCÈS - 21.6. Sandoz née Dellagiacomma, Pia Berta, 1926, veuve de Sandoz, André. 24. Casciotta, Sergio, 1937, époux de Casciotta née Castellani, Silvana; Jeanneret, Maurice Gaston, 1910, époux de Jeanneret née Kempf, Wilhelmine Esther.

La Sagne

DÉCÈS - 2.6. Baumann née Schneider Aimée Adèle, 1916, veuve de Baumann Arlès Emmanuel. - 7.6. Nicolet Charles-Albert, 1906, veuf de Nicolet né Maire Ruth. - 20.6. Oppliger née Aeschlimann Berthe, 1907, veuve de Oppliger Louis Henri. - 30.6. Immele née Götschmann Marie-Louise, 1907, veuve de Immele Louis Adolphe.

LA FERRIÈRE

*Oui je te bénirai toute ma vie
C'est en invoquant ton nom
que j'élèverai les mains.
Car tu as été mon secours
au jour de ma détresse.*

Psaume 63: 5 et 8

*Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.*

Jean 15: 12

Jean-Louis Brunner, à La Ferrière;

Jean-Philippe et Josiane Brunner-Perret, Sébastien et Marjorie, à La Ferrière;

Rose-Line et Werner Steiner-Brunner, Fabien et Cindy, à Sonvilier;

Martine et Jean-Daniel Treuthardt-Brunner, Alan et Céline, à Sonceboz;

Jean-Louis et Malou Giauque, leurs enfants et petits-enfants, à Wavre;

Henri Matthey et famille, à Savagnier;

Edgar et Rosemarie Brunner, et famille, à Colombier;

Fernand et Josiane Brunner, et famille, à Fontaines;

Willy et Jeanne-Marie Brunner, et famille, à Fontaines;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Andrée BRUNNER née Giauque

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 68e année, après une longue maladie combattue avec beaucoup de courage.

LA FERRIÈRE, le 3 juillet 1997.

La cérémonie aura lieu le lundi 7 juillet 1997, à 11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. Jean-Louis Brunner
La Rangée-des-Robert
2333 La Ferrière

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BOIS



*Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne
peut ni fermer ni ouvrir à son choix.
On voudrait revenir à la page que l'on aime et
la page du chagrin est déjà sous nos doigts.*

Madame et Monsieur Germaine et Louis Boillat-Bilat, Les Bois,
Jean-François et Sandrine Boillat-Zbinden, La Chaux-de-Fonds,
Catherine et Christophe Voirol-Boillat, Les Genevez;

Monsieur et Madame Paul-Henri et Béatrice Bilat-Bouille, Les Bois,
Frédéric Bilat,
Géraldine Bilat,
Amandine Bilat;

Madame Marie-Rose Bilat, Les Bois,
Aïda Trullàs et son ami Fabien Augsburger, Fribourg;

Les descendants de feu Louis Juillerat-Froidevaux;

Les descendants de feu Albert Bilat-Froidevaux,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Denise BILAT née Juillerat

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, qui s'est endormie vendredi, à l'âge de 86 ans.

LES BOIS, le 4 juillet 1997

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église des Bois, le lundi 7 juillet à 14 h 30.

Notre maman repose à la chambre mortuaire des Bois.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.



EN SOUVENIR

Adrien NOGARÈDE

1994 - 5 juillet - 1997

Pourquoi? Bien lourde est ton absence, et le temps qui s'écoule n'efface pas la douleur et la séparation. Tu n'es plus là, mais tu es partout où nous sommes.

Ton épouse
Ton beau-fils

132-9984

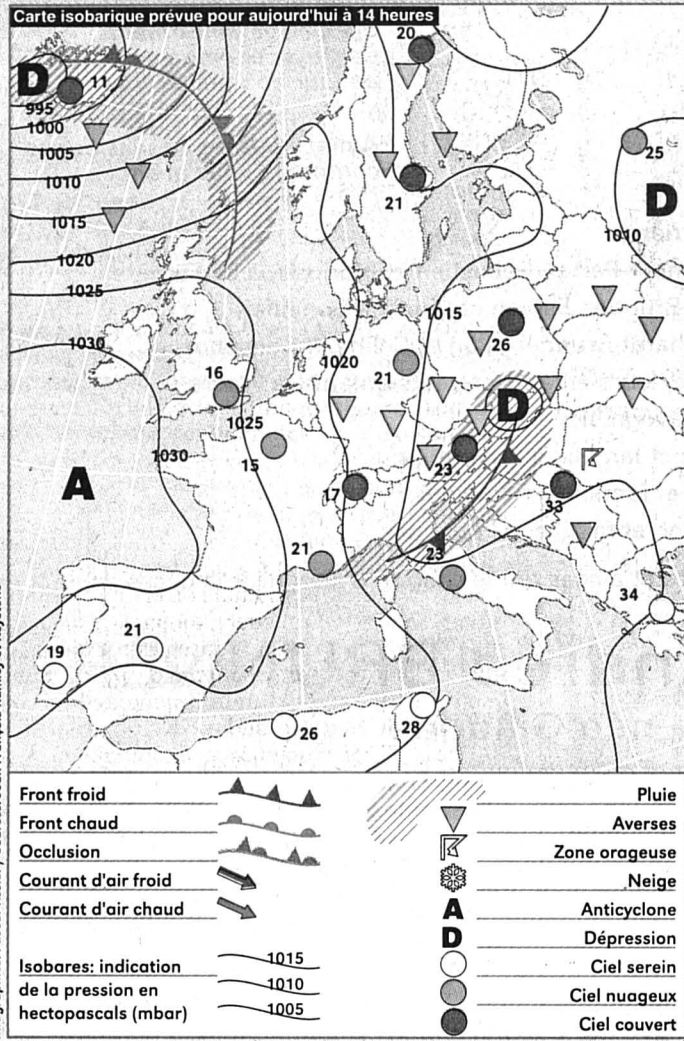
Aujourd'hui Ciel encore larmoyant

Situation générale: la dépression qui a longtemps tourbillonné sur l'Europe occidentale s'estompe en se déplaçant vers l'est. Toutefois, les nuages associés à son cœur traversent notre région aujourd'hui et apportent un régime d'averses. L'anticyclone des Açores, trop longemps et sagement resté à la maison, se dégourdit et gagne le golfe de Gascogne, s'étendant jusqu'au centre de la France.

Prévisions pour la journée: ce matin, les lourds nuages en déroute défilent dans notre ciel en se faisant un malin plaisir de nous arroser rageusement. Les vents s'établissent au nord-ouest, forts en montagne et modérés en plaine, annonçant avec vigueur l'arrivée des hautes pressions dont de timides effets commencent à se faire sentir l'après-midi. Le mercure se terre au-dessous de 18 degrés en plaine et 13 à 1000 mètres.

Demain: l'anticyclone pointe le bout de son nez.
Lundi et mardi: le soleil est enfin de retour.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Zoé

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 18°
- Boudry: 18°
- Cernier: 15°
- Fleurier: 15°
- La Chaux-de-Fonds: 13°
- Le Locle: 13°
- La Vue-des-Alpes: 11°
- Saignelégier: 13°
- St-Imier: 15°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: orageux, 16°
- Berne: très nuageux, 17°
- Genève: averses de pluie, 16°
- Locarno: très nuageux, 20°
- Sion: peu nuageux, 19°
- Zurich: très nuageux, 17°

...en Europe...

- Athènes: beau, 36°
- Berlin: pluie, 20°
- Istanbul: beau, 29°
- Lisbonne: peu nuageux, 22°
- Londres: averses de pluie, 15°
- Moscou: beau, 28°
- Palma: très nuageux, 25°
- Paris: pluvieux, 20°
- Rome: beau, 32°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 35°
- Le Caire: nuageux, 29°
- Jérusalem: beau, 30°
- Johannesburg: beau, 18°
- Miami: pluvieux, 34°
- New Delhi: beau, 40°
- New York: beau, 28°
- Pékin: beau, 33°
- Rio de Janeiro: nuageux, 27°
- San Francisco: nuageux, 22°
- Sydney: pluvieux, 14°
- Tokyo: nuageux, 34°

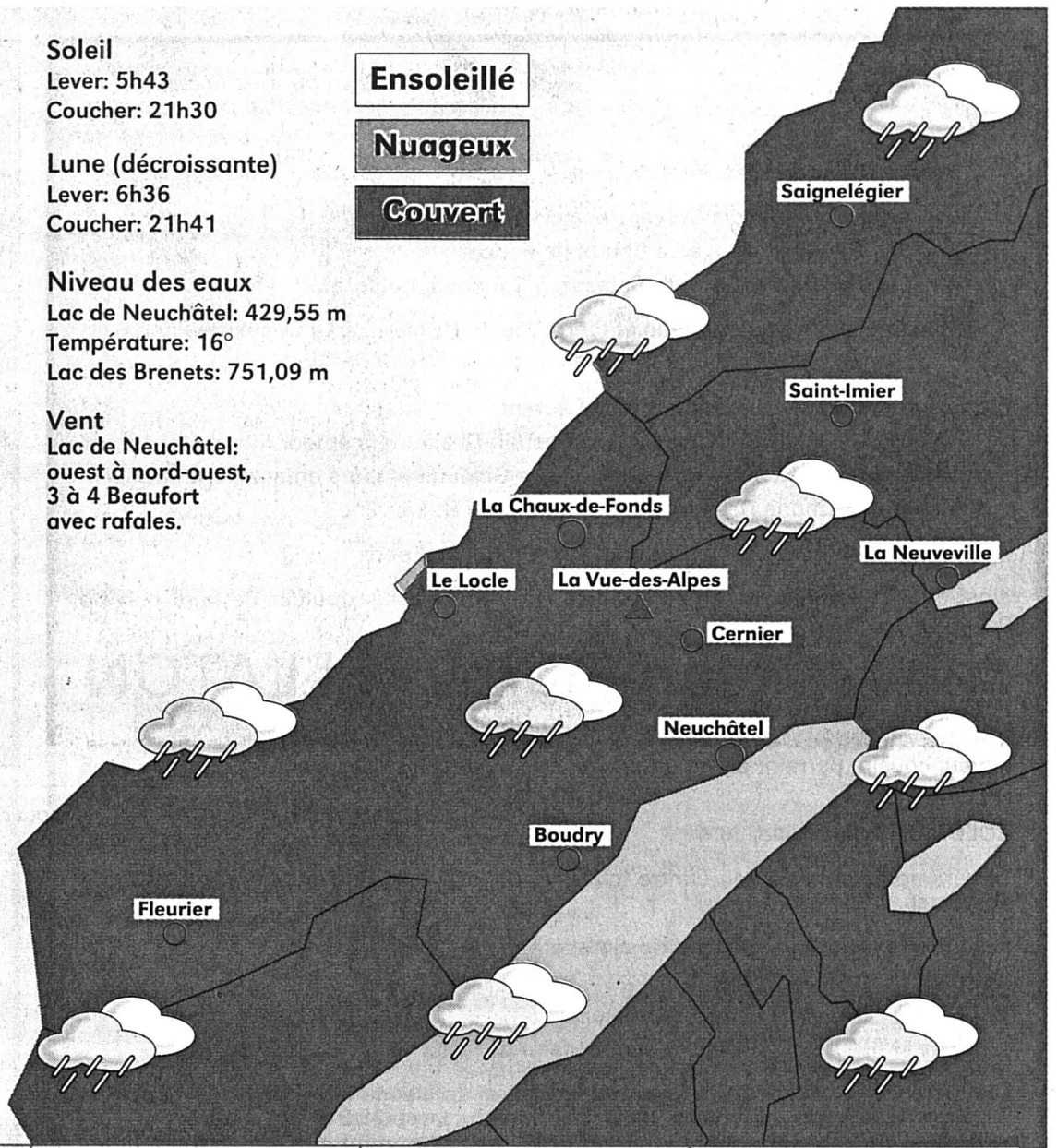
Soleil
Lever: 5h43
Coucher: 21h30

Lune (décroissante)
Lever: 6h36
Coucher: 21h41

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,55 m
Température: 16°
Lac des Brenets: 751,09 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
ouest à nord-ouest,
3 à 4 Beaufort
avec rafales.

Ensoleillé
Nuageux
Couvert



Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi
En plaine: 18° A 1000 m: 13°	19° 14°	21° 17°	23° 20°

Cuisine La recette du jour

Entrée: Crevettes roses.

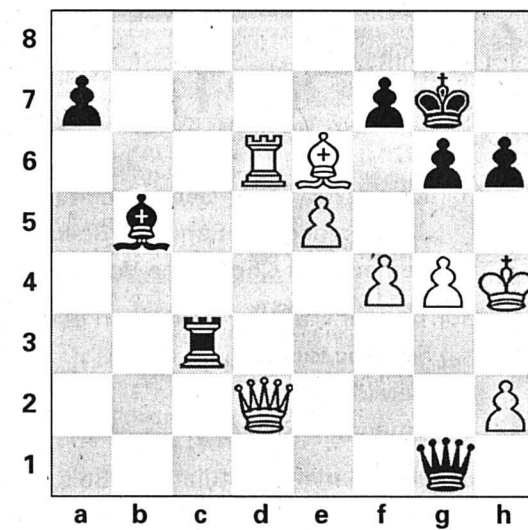
Plat principal: POMMES DE TERRE AU CHÈVRE CHAUD.

Dessert: Mangue.

Ingrédients pour 4 personnes: 12 pommes de terre, 4 chèvres «crottin de Chavignol», 8 c. à café de crème fraîche épaisse, 50g de gruyère râpé, 400g de salade mélangée, 4 c. à soupe d'huile d'olive, 2 c. à soupe de vinaigre Xérès, 6 brins de ciboulette, 1 échalote, sel, poivre.

Préparation: envelopper les pommes de terre dans un papier aluminium. Les faire cuire à four chaud (th.6), pendant 20mn. Couper chaque chèvre en trois. Laver et essorer la salade. Peler et hacher l'échalote. Dans un bol, verser l'huile d'olive, le vinaigre, ajouter l'échalote, le sel et le poivre. Bien mélanger le tout. Sortir les pommes de terre du four, retirer le papier. Couper le chapeau des pommes de terre, les creuser légèrement. Déposer un morceau de chèvre, le recouvrir de crème fraîche et de gruyère râpé. Saler, poivrer. Glisser les pommes de terre au four sous le grill jusqu'à ce que le fromage soit gratiné. Garnir les assiettes de service de salade, arroser de vinaigrette, ajouter les pommes de terre. Décorer de ciboulette ciselée. Servir aus-

ÉCHECS



Solution de la chronique No 31

1. Dxf5! 1-0. Les Noirs perdent une pièce, car si 1...gxf5 2. Txc7, tandis que si 1...Dxc7 2. Dxc6 et ils se font mater: 2... Fxf6 3. Fxf6 etc. ou 2...Ff8 3. Dg8 mat.

Chronique No 32

Aveugle clairvoyant

Jouant sans voir, ici avec les noirs au trait, l'ex-champion du monde Anatoly Karpov trouve une manière très élégante de contraindre son adversaire féminine à l'abandon immédiat, car la chute se serait révélée courte et brutale. Vous n'êtes pas obligé de vous bander les yeux pour trouver ce gain original! (Judith Polgar-Karpov, partie à l'aveugle, Monaco 1994).

Tout comme l'autre otage de l'ETA Cosme Delclaux, José Antonio Ortega Lara est libre depuis mardi matin. Et c'est loin d'être banal. Ce père de famille et fonctionnaire de prison a dû attendre 532 jours pour revoir son fils, âgé de 4 ans, et sa femme.

Billet Libres! Cinq cent trente-deux jours dans une cellule de 3 mètres sur 1,20 m et 180 cm de haut. Ce que les terroristes de l'ETA ont fait subir à cet homme, qui a perdu 23 kg durant sa détention, n'a pas de nom. «Un chien n'aurait jamais pu vivre comme ça», a affirmé un garde civil.

La libération de cet homme, devenu un véritable symbole de la résistance citoyenne contre le terrorisme, a été reçue comme une véritable délivrance par tout un peuple. Tout simplement parce qu'avec Ortega Lara tous les Espagnols se sentaient pris en otage. Et maintenant ils sont tous un peu plus libres et plus que jamais déterminés à isoler ceux qui ne veulent pas entendre la voix de la raison. La seule qui pourra mener leur pays vers la paix et la liberté.

- Julian Cerviño

